Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 17/11/2025 à 10h14
Réference de l'AR : 054-200043693-20251022-2025_076-DE
Affiché le 17/11/2025 ; Certifié exécutoire le 17/11/2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
Extrait n° 25-05-05

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU 22 OCTOBRE 2025

Objet
PCAET – ARRET DU PLAN

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	33	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	3	(b)
Nombre de procurations	4	(c)
Soit un total de votants potentiels de	40	(a+b+c)

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : MARIEMBERG JF (ALLONDRELLE)- MULDER D (BASLIEUX)- MOSCATO P (BAZAILLES)-M PAYO (BEUVEILLE)- A OLLINGER (BEUVEILLE)- P GRETHEN (CHARENCY VEZIN)-GEORGE D (DONCOURT)- WEISS J (EPIEZ)- J THOMAS (HAN DEVANT PIERREPONT)- G BIANCHI (GRAND FAILLY) -JL THOMAS (FRESNOIS)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON- E LAHURE (LONGUYON)-SAILLET J(LONGUYON)- POLLRATZKY M (LONGUYON)-LECOINTRE C (LONGUYON)- HOUSSON L (LONGUYON)- AM TROMBINI(LONGUYON)-D PIEDFER (LONGUYON)- BIZOT H (LONGUYON)- PAQUIN G (LONGUYON) – PIERRET JJ (MONTIGNY SUR CHIERS)- MOINEAUX (PIERREPONT)-M FAIETA (PIERREPONT)- A SIROT (ST JEAN)- R SAUNIER (SAINT PANCRE)- D ROESER (TELLANCOURT)-JP DEMUTH (VILLE AU MONTOIS)- L VERRON (VILLE HOUDLEMONT)- A DYE PELISSON (VILLERS LA CHEVRE)- DALLA RIVA P (VILLETTE)- E HEIL (VIVIERS SUR CHIERS)

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique) :* ROUYER G (COLMEY)- GROSSINI M (PETIT-FAILLY)- LEROY C (VILLERS LE ROND)

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* **:** WOJCIK JL (LONGUYON) à HOUSSON L (LONGUYON)- FOULON N (LONGUYON) à JP JACQUE (LONGUYON) – BORASO M (LONGUYON) à TROMBINI AM (LONGUYON) – HIBLOT P (LONGUYON) à PAQUIN G (LONGUYON) -

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée le 30/10/2025, que la convocation du Conseil avait été faite le 16/10/2025 Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

Faisant suite à la restitution du diagnostic et du plan d'action, une nouvelle présentation par l'AGAPE sera faite en début de séance laquelle restituera l'analyse des retours des questionnaires.

Les documents figurant en annexe complètent cette présentation ainsi que les explications figurant ci-dessous.

Le PCAET de T2L est une réponse stratégique et réglementée aux défis du changement climatique. Ce plan, bien que volontaire et non obligatoire pour notre collectivité, s'inscrit dans le cadre réglementaire défini par le décret du 28 juin 2016, spécifiant les obligations de suivi et d'évaluation des actions engagées (Art. R.229-51 - IV). Le PCAET détaille des mesures précises pour le suivi et l'évaluation des actions environnementales, intégrant des indicateurs alignés avec les exigences régionales et nationales.

Engagée dans une démarche de gouvernance transparente et proactive, T2L vise à mobiliser efficacement toutes les parties prenantes pour atteindre les objectifs de réduction des émissions, d'amélioration de la qualité de l'air, et de production d'énergie durable. Ce cadre de gouvernance, renforcé par la mise en place d'une équipe dédiée et des indicateurs de performance, permet un pilotage rigoureux et une évaluation continue des initiatives prises.

Cette présentation établit les éléments essentiels pour une mise en œuvre réussie du PCAET, en guidant les actions futures et en assurant une amélioration continue adaptée aux spécificités et aux besoins du territoire

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 17/11/2025 à 10h14
Réference de l'AR : 054-200043693-20251022-2025_076-DE
Affiché le 17/11/2025 ; Certifié exécutoire le 17/11/2025

de T2L. L'engagement de collectivité dans ce processus démontre une volonté de conduire une transition énergétique et écologique profonde et durable, bénéfique pour tous les habitants du territoire.

Gouvernance

La gouvernance du PCAET de T2L repose sur une structure organisée en trois niveaux, chacun dédié à des aspects spécifiques de la mise en œuvre et du suivi du plan. Cette structuration garantit une gestion cohérente et dynamique des actions environnementales à l'échelle territoriale.

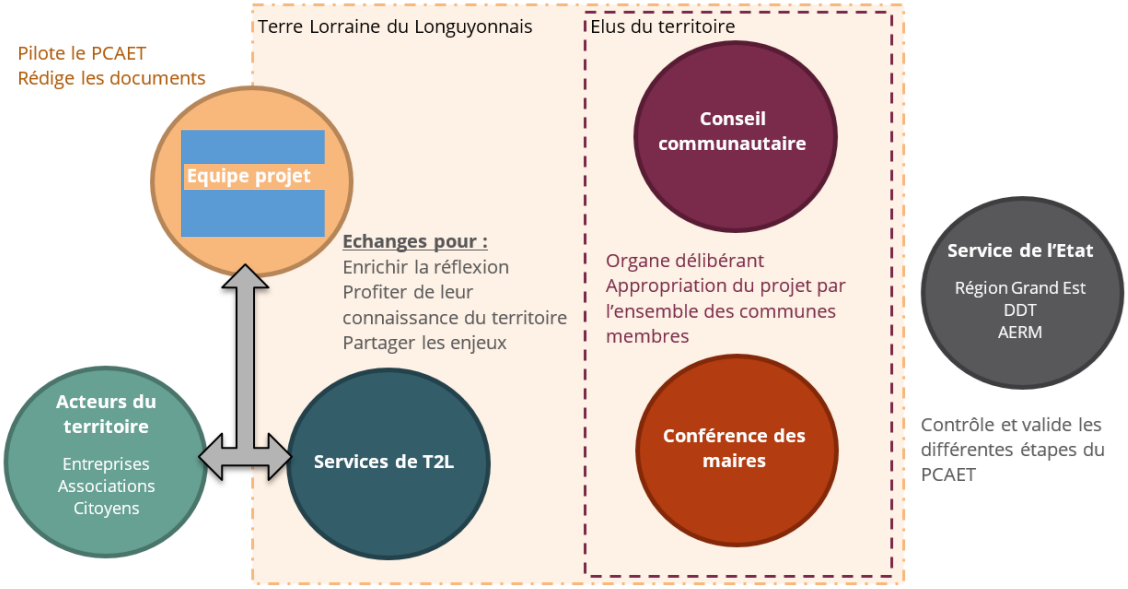

Comité de Pilotage (COPIL) : Composé de décideurs clés tels que le Président de T2L, les Vice-Présidents, les représentants des autorités régionales et des partenaires institutionnels comme l'ADEME, ENEDIS et les Chambres Consulaires. Le COPIL se réunit annuellement pour évaluer les progrès, ajuster les orientations politiques et s'assurer que le PCAET répond aux besoins du territoire.

Comité Technique (COTECH) : Ce comité inclut le Vice-président en charge du PCAET, la Directrice Générale des Services et des partenaires externes comme par exemple l'AGAPE et les élus du territoire intéressés. Il est chargé de synchroniser les initiatives du PCAET avec le diagnostic territorial. Les réunions semestrielles permettent de discuter des plans d'action, d'intégrer des perspectives techniques variées et de promouvoir des synergies entre les initiatives.

Équipe Projet : Dirigée par le Vice-Président en charge du PCAET et la Directrice Générale des Services, l'équipe projet intègre l'ensemble des services de la collectivité et opère au cœur de l'action quotidienne. Elle coordonne les initiatives à travers les différents services de la collectivité, veillant à l'application effective des actions et au respect des échéances.

La transparence et la participation active sont des principes clés de cette gouvernance, assurant que les informations sur les avancées du PCAET soient régulièrement partagées non seulement avec les partenaires impliqués mais aussi avec l'ensemble de la population. Cette approche collaborative et inclusive est essentielle pour aligner les objectifs du PCAET avec les priorités politiques et garantir que toutes les parties prenantes peuvent contribuer efficacement à la transition énergétique et écologique du territoire.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 17/11/2025 à 10h14
Réference de l'AR : 054-200043693-20251022-2025_076-DE
Affiché le 17/11/2025 ; Certifié exécutoire le 17/11/2025

Mise en Œuvre

La mise en œuvre du PCAET de T2L est une composante essentielle de la stratégie pour atteindre les objectifs de transition énergétique et écologique sur le territoire. Cette phase est animée par des efforts coordonnés pour engager activement tous les acteurs concernés, en s'appuyant sur une gouvernance solide et des actions bien définies.

Programme d'Animation : Pour garantir que le PCAET soit vivant et intégré dans le quotidien des habitants et des acteurs du territoire, un programme d'animation spécifique sera mis en place. Ce programme visera à diffuser les informations du PCAET, à sensibiliser aux changements climatiques et à faciliter l'appropriation de la démarche par tous. Des sessions informatives et des ateliers pourront être organisés pour encourager une participation active et informée.

Suivi Technique : Un aspect central de la mise en œuvre est le suivi continu et l'évaluation des actions. L'équipe projet, avec le soutien de l'agent en charge de la communication, mettra en œuvre des stratégies de communication transparentes pour partager les progrès et les défis rencontrés. Les évaluations régulières, réalisées à mi-parcours et à la fin du cycle, permettront de mesurer l'efficacité des actions et d'ajuster les plans en conséquence.

Cette démarche dynamique et proactive assure que le PCAET ne soit pas seulement un ensemble de politiques publiques, mais une série d'actions tangibles et mesurables qui transforment les défis du changement climatique en opportunités de développement pour T2L. En engageant tous les niveaux de la communauté du territoire, les initiatives de la collectivité vont permettre d'augmenter la résilience et la capacité à répondre aux enjeux de transition énergétique et écologique.

Suivi

Le suivi du PCAET de T2L permet de s'assurer que les objectifs fixés dans la stratégie de du document soient atteints. Cette étape permet la mise en place de systèmes de suivi efficaces pour non seulement évaluer l'impact des actions engagées mais aussi maintenir la transparence et la responsabilité à travers le processus.

Tableau de Bord de Suivi du Programme d'Actions : L'outil essentiel pour le suivi est le tableau de bord, présenté sous forme d'un tableau Excel, qui est régulièrement mis à jour et porté par la T2L. Ce tableau comprend des indicateurs spécifiques pour chaque action engagée, permettant de suivre l'état d'avancement (lancée, en cours, terminée) et d'évaluer l'impact des initiatives par rapport aux objectifs définis. Un bilan annuel basé sur ces indicateurs sert de fondement pour les décisions de réorientation des actions si nécessaire.

Tableau de Bord Stratégique du PCAET : Complémentaire au tableau de bord opérationnel, le tableau de bord stratégique synthétise l'ensemble des données et des trajectoires de la démarche. Il inclut des données clés telles que la consommation d'énergie, la production d'énergie renouvelable, et les émissions de gaz à effet de serre et de polluants. Ce dispositif permet de visualiser les progrès globaux et d'identifier rapidement les domaines nécessitant des ajustements.

Le suivi intégré dans la gouvernance du PCAET assure une évaluation continue de l'efficacité des mesures prises, facilitant ainsi la collaboration entre les services et élus de la T2L, les communes, et les partenaires. Cette approche systématique garantit que les initiatives locales sont bien alignées avec les stratégies régionales et nationales, et que le PCAET reste un outil dynamique et réactif face aux défis du changement climatique.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 17/11/2025 à 10h14
Réference de l'AR : 054-200043693-20251022-2025_076-DE
Affiché le 17/11/2025 ; Certifié exécutoire le 17/11/2025

Evaluation

L'évaluation PCAET de T2L se réalise en deux temps, chacun conçu pour mesurer l'impact des actions et ajuster la stratégie en conséquence. Pour chaque évaluation, un cadre méthodologique clair est établi, comprenant des critères d'évaluation précis et des méthodes d'analyse adaptées aux objectifs spécifiques de chaque phase.

Évaluation à Mi-parcours : Elle est initiée après trois années complètes de mise en œuvre. Cette étape est programmée pour offrir une première analyse approfondie des résultats obtenus par rapport aux trajectoires prévues. L'organisation de cette évaluation est définie au moins un an à l'avance, permettant ainsi une préparation adéquate et la mise en place de toutes les ressources nécessaires. Les objectifs principaux de l'évaluation à mi-parcours sont :

Analyse de la trajectoire : Examiner si le PCAET suit la trajectoire fixée et si les actions mises en œuvre se déroulent comme prévu.

Redéfinition des objectifs : Basée sur les résultats obtenus et les analyses effectuées, cette phase pourrait mener à une redéfinition des objectifs pour mieux aligner le plan avec les besoins et les défis émergents.

Utilisation des données de suivi : S'appuyer sur les données recueillies via l'observatoire régional ATMO Grand Est et les indicateurs de suivi annuels pour évaluer l'atteinte des objectifs quantitatifs et opérationnels.

Contextualisation des Résultats : Comprendre les dynamiques et les contextes qui influencent les résultats, permettant d'ajuster les stratégies en conséquence.

Évaluation Finale : À l'issue des six années de mise en œuvre, une évaluation finale est réalisée pour fournir un bilan complet des performances et des actions menées dans le cadre du PCAET. Cette phase d'évaluation examine en détail les impacts environnementaux et sociaux du plan, déterminant si les actions ont conduit aux résultats escomptés. Cette évaluation sera également planifiée et organisée avec suffisamment de préparation pour assurer une analyse détaillée et réfléchie. Les objectifs principaux de l'évaluation sont :

Bilan Complet : Réaliser un bilan complet des actions menées, évaluer les succès et les zones d'amélioration. Comprendre les dynamiques et les contextes qui influencent les résultats, permettant d'ajuster les stratégies en conséquence.

Décision sur la Révision ou Reconduite : Sur la base des résultats obtenus, déterminer si le PCAET doit être révisé, ajusté ou reconduit pour un nouveau cycle.

Évaluation Supplémentaire : Selon les enjeux et résultats obtenus, une évaluation environnementale stratégique non réglementaire pourrait être envisagée pour approfondir certains aspects du PCAET.

Les résultats de ces évaluations ne sont pas seulement essentiels pour le pilotage interne du PCAET, mais ils jouent également un rôle dans la communication avec les habitants et les parties prenantes, renforçant la transparence et la confiance dans la démarche.

Conclusion

Le PCAET de T2L est une initiative stratégique qui témoigne de l'engagement de l'intercommunalité envers la transition énergétique et écologique. À travers les différentes phases de gouvernance, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation, ce document illustre la volonté du territoire de répondre aux défis du changement climatique, actuels et futurs.

En adoptant une approche intégrée et en mobilisant divers niveaux organisationnels, T2L établit un cadre solide pour atteindre les objectifs ambitieux fixés dans la stratégie 2025-2030 de ce PCAET. Les efforts

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 17/11/2025 à 10h14
Réference de l'AR : 054-200043693-20251022-2025_076-DE
Affiché le 17/11/2025 ; Certifié exécutoire le 17/11/2025

coordonnés du Comité de Pilotage, du Comité Technique et de l'Équipe Projet permettront de mettre en œuvre des actions concrètes qui impactent positivement le territoire.

Les mécanismes de suivi et les évaluations périodiques garantissent que les actions restent alignées avec les aspirations environnementales et permettront d'ajuster la trajectoire en fonction des résultats obtenus et des retours du terrain. Cela assure non seulement la réussite du PCAET de T2L mais renforce également la confiance et l'engagement des habitants dans les politiques publiques.

Dans ce PCAET 2025-2030, 4 grandes orientations ont été avancées (fichier en annexe):

Orientation 0 :

Assurer les moyens nécessaires pour mettre en œuvre, suivre et réussir cette stratégie commune :

PILOTER, SUIVRE ET EVALUER LE PCAET
ANCRER LE BLOC COMMUNAL (Communes et intercommunalité) DANS L'EXEMPLARITE ET L'ECO-RESPONSABILITE
FAVORISER ET COMMUNIQUER SUR LES INITIATIVES DES COMMUNES
SUSCITER L'INTERET ET SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS A LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE
ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS DE LA POPULATION

Orientation 1 :

Améliorer la qualité de vie des habitants et rendre le territoire attractif

ACCOMPAGNER LES HABITANTS DANS LA RENOVATION ENERGETIQUE DU BATI ET LA CONSTRUCTION DURABLE
LUTTER CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE
INCITER LES PROPRIETAIRES A RENOVER LEUR LOGEMENT ET RESORBER LA VACANCE POUR AMELIORER L'OFFRE LOCATIVE
AMELIORER LA CONNAISSANCE DE LA MOBILITE LIE AU TERRITOIRE
DEVELOPPER LA MOBILITE DOUCE POUR FAVORISER LA CYCLABILITE
ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES OFFRES DE TRANSPORTS ALTERNATIF A LA VOITURE INDIVIDUELLE
DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ET RESEAUX DE COMMUNICATION FAVORISANT LE TELETRAVAIL
DEVELOPPER LA PREVENTION ET LE RECYCLAGES DES DECHETS

Orientation 2 :

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 17/11/2025 à 10h14
Réference de l'AR : 054-200043693-20251022-2025_076-DE
Affiché le 17/11/2025 ; Certifié exécutoire le 17/11/2025

Dynamiser l'activité économique du territoire par la transition écologique et énergétique

POURSUIVRE ET AMPLIFIER LA PRODUCTION D'EnR&R LOCALES
ORGANISER LE DEVELOPPEMENT ET LA TRANSITION DES RESEAUX DE DISTRIBUTION ENERGETIQUE
MOBILISER LES TOITURES ET PARKINGS POUR L'INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRE
ACCOMPAGNER LES ACTEURS ECONOMIQUES VERS LA TRANSITION ENERGETIQUE
CRÉER DES SYNERGIES LOCALES EN METTANT EN RELATION LES ACTEURS ECONOMIQUES DU TERRITOIRE
ENCOURAGER LES PRATIQUES AGRICOLES LIMITANT LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET ENERGETIQUES
PROMOUVOIR ET FAVORISER LES CIRCUITS AGRO-ALIMENTAIRE LOCAUX ET RESPONSABLES ("DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR")
CONTRIBUER A LA STRUCTURATION DE FILIERES ECONOMIQUES NOTAMMENT DANS LA RENOVATION ET LES MATERIAUX BIOSOURCES
AMELIORER L'OFFRE DE SERVICES DE PROXIMITE A DESTINATION DES HABITANTS

Orientation 3

Préserver nos richesses environnementales pour s'adapter au changement climatique

METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE D'AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET ECONOME EN FONCIER
PRESERVER LA RESSOURCES EN EAU ET LES MILLIEUX AQUATIQUE
CONSERVER ET VALORISER LA BIODIVERSITE
GERER DURABLEMENT LES ESPACES NATURELS, NOTAMMENT LA FORET
CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'AIR DU TERRITOIRE
SE PREPARER AU CLIMAT DE DEMAIN ET BÂTIR LA RESILIENCE DU TERRITOIRE

Planning ;

22 octobre vote en conseil communautaire de l'arrêt du PCAET

- 23 octobre transmission du document arrêté à la MRAE et au préfet de Région ;

- 2 décembre : retours des remarques MRAE = modification du PCAET avec prise en compte de la consultation du public par l'AGAPE

- 17 décembre : Vote en conseil communautaire du PCAET modifié

- Après le 18 décembre : dépôt du projet de PCAET sur la plateforme informatique www.territoires – climat.ademe.fr et réception de l'avis du Préfet de Région et du Président du Conseil Régional dans les 2 mois

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 17/11/2025 à 10h14
Réference de l'AR : 054-200043693-20251022-2025_076-DE
Affiché le 17/11/2025 ; Certifié exécutoire le 17/11/2025

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

DECIDE d'arrêter le PCAET tel que présenté et d'autoriser le Président à transmettre ce document à la MRAE et au Préfet de Région

Le Président

Fait à LONGUYON le 30/10/2025

Jean-Pierre JACQUE

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 17/11/2025 à 10h14
Réference de l'AR : 054-200043693-20251022-2025_076-DE
Affiché le 17/11/2025 ; Certifié exécutoire le 17/11/2025

Terre Lorraine du Longuyonnais

PCAET
Plan Climat Air Energie

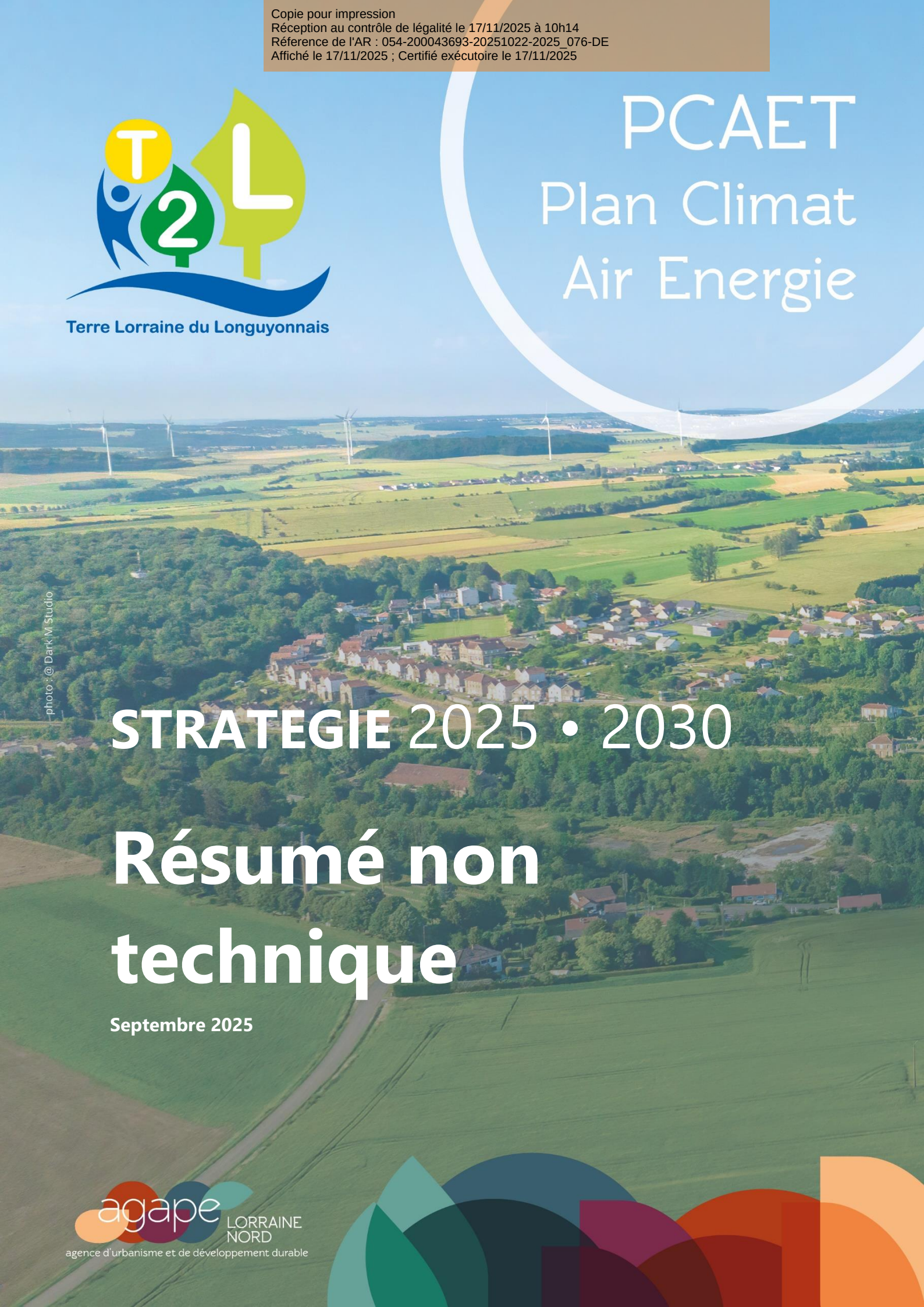

photo : @ Dark M Studio

STRATEGIE 2025 • 2030

Résumé non technique

Septembre 2025

agape LORRAINE NORD
agence d'urbanisme et de développement durable

SOMMAIRE

RESUME NON TECHNIQUE : « *Comment Terre Lorraine du Longuyonnais écrit son avenir face au défi du climat ?* » 4

IL ÉTAIT UNE FOIS… NOTRE TERRITOIRE 4

LE DIAGNOSTIC : REGARDER LA RÉALITÉ EN FACE 5

Nos superpouvoirs cachés : *5*

Nos défis à relever : *6*

NOTRE PARI FOU : TRANSFORMER LA CRISE EN OPPORTUNITÉ 7

Notre vision en 2030 : *7*

Le rêve pour 2050 : *8*

LE PLAN D'ACTION : NOS 3 MISSIONS POUR REUSSIR 9

Aventure n°1 : "Métamorphoser nos maisons et nos déplacements" *9*

Aventure n°2 : "La révolution de l'économie locale" *9*

Aventure n°3 : "La protection de notre patrimoine naturel et le développement de nos énergies renouvelables" *10*

NOTRE ENGAGEMENT :PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT AVANT TOUT 11

Notre diagnostic complet : "L'état de santé de notre territoire" *11*

1. Nos points forts : 11
2. Nos fragilités : 11

Notre promesse : "Améliorer notre environnement" *11*

Notre trésor à préserver : « La Côte d'Urbul » (site Natura 2000) *12*

Notre méthode : surveiller, améliorer, ajuster *12*

ÉPILOGUE : L'HISTOIRE CONTINUE… 13

RESUME NON TECHNIQUE : « *Comment Terre Lorraine du Longuyonnais écrit son avenir face au défi du climat ?* »

IL ÉTAIT UNE FOIS… NOTRE TERRITOIRE

Imaginez un territoire de **15 300 habitants**, niché entre la France, la Belgique et le Luxembourg, comme un petit pont entre trois pays. Ici, à **Terre Lorraine du Longuyonnais (T2L)**, chaque matin, **plus de 3 700 de nos voisins** prennent la route pour aller travailler au Luxembourg ou en Belgique. D'ici 2040, les projections nous annoncent près de 4 000 frontaliers vers le Luxembourg - soit 70% de plus qu'en 2020 ! En revanche, **nos liens avec la Belgique s'estompent** : le nombre de frontaliers vers la Belgique diminue régulièrement.

Comme beaucoup de territoires ruraux, nous traversons une période difficile : chaque année (malgré un solde migratoire très important), **nous perdons des habitants** dû majoritairement au vieillissement de la population, **nos commerces de proximité ont du mal à se maintenir**, et **nos jeunes peinent à trouver du travail sur place** et partent pour la plupart au Luxembourg.

Ces particularités font de nous un territoire unique, mais elles nous posent aussi des défis : Comment gérer tous ces déplacements ? Comment rester attractif tout en préservant notre cadre de vie en limitant l'impact du réchauffement climatique ?

Le territoire de T2L conduit actuellement plusieurs politiques notamment sur **la revitalisation de la ville-centre de Longuyon avec le dispositif Petites Villes de Demain** signé en mai 2021. Il a aussi signé **le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)** piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), ainsi que le **« Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE) AGL-T2L »** de la Région pour accélérer les transitions.

En juillet 2022, nos élus ont pris une décision courageuse. Alors que la loi ne nous y obligeait pas, ils ont dit : "*Nous aussi, nous voulons agir pour le climat !*" **C'est ainsi qu'a commencé l'aventure de notre Plan Climat Air Energie (PCAET)** qui déterminera la trajectoire de développement à suivre jusqu'en 2050 et fixera les étapes pour parvenir à sa mise en œuvre venant structurer l'ensemble des futures politiques publiques.

LE DIAGNOSTIC : REGARDER LA RÉALITÉ EN FACE

Comme tout bon explorateur, nous avons d'abord fait le point sur notre situation. Et nous avons découvert **un territoire aux deux visages**...

Nos superpouvoirs cachés :

- **60% de notre énergie vient déjà du vent** grâce à nos éoliennes ! ;
- Nous faisons **des efforts de réduction de consommation énergétique depuis 1990 ;**
- **Nous émettons moins de CO_2** par rapport à 1990 (-32%) **;**
- **Nous avons changé l'ensemble de notre éclairage public** pour le rendre plus performant et **nous abaissons l'intensité lumineuse** la nuit pour préserver la biodiversité et notre ciel étoilé !
- Nous avons de **magnifiques espaces naturels et agricoles** : vallées de la Crusnes et du Nanhol, vallée de la Chiers, les pelouses calcaires de Charency-Vezin, Boismont, Baslieux, les zones humides du Dorlon et des vallées, etc... qui en plus de servir de **réservoirs de biodiversité** sont aussi très utiles **pour la séquestration carbone** *(17,7 kt CO^2e par an) ;*
- **Nous avons un patrimoine rural riche** dans nos villages avec notre **ville-centre de Longuyon ;**
- **Nous partageons une solidarité intercommunale forte** entre nos 27 communes ;
- **La proximité du Luxembourg / de la Belgique** attire encore de nouveaux résidents ;

Carte illustrée du patrimoine et des itinéraires sur la T2L (AGAPE)

Nos défis à relever :

- **Nous perdons des habitants** : -300 personnes ces dernières années ;
- **Notre population vieillit** : moins d'actifs, plus de retraités ;
- **Notre économie locale s'essouffle** : commerces qui ferment, peu de créations d'entreprises ;
- **Nous importons encore 33% de nos besoins énergétiques,** malgré un potentiel de développement d'ENR important *(voir tableau ci-dessous)* **;**
- **Nos agriculteurs arrivent à se maintenir** mais constituent malheureusement **le premier poste d'émission de Gaz à Effet de Serre (GES)** mais aussi de certains polluants atmosphériques comme l'ammoniac (NH3) et les Composés Organiques Volatils Non Méthaniques (COVNM) du territoire avec cependant une tendance à la baisse ;
- **Nous avons trop de voitures** : pas d'autre choix pour se déplacer dans nos villages et vers notre lieu de travail. **C'est le deuxième poste d'émission de GES** qui augmente chaque année. Il est également responsable de l'augmentation des oxydes d'azote (NOx) ;
- **Nos maisons vieillissent mal :** 60% construites avant 1975, énergivores et parfois inconfortables. **C'est le troisième poste d'émission** malgré une baisse de 45% par rapport à 1990 et **responsable de l'augmentation des particules fines** (PM2,5) dues au chauffage ;

Potentiel éolien avec les projets futurs d'implantation : environ +150 GWh soit une augmentation de 127% de la production actuelle d'ici 2050 Objectif SRADDET atteint: projette de multiplier par 5,1 la production d'électricité par rapport à 2012	**Potentiel filière bois énergie estimé à +15 GWh** soit une augmentation de 38% par rapport à la production actuelle. Objectif SRADDET quasi-atteint : multiplier par 1,7 la production d'énergie issue de la filière bois-énergie par rapport à 2012	**Le potentiel de production d'énergie via la géothermie est infini** et va dépendre des projets envisagés. Concernant les PAC, le potentiel peut être définit par le nombre de ménage équipé de chaudière fioul qui basculerait sur cette énergie. Objectif SRADDET sera atteint si les habitants changent les chaudières fioul : multiplier par 4,8 la production de chaleur issue des pompes à chaleur par rapport à 2012
Le potentiel d'énergie solaire est de +4,19 GWh sur toiture. Reste un potentiel sur les friches et les parkings. Objectif SRADDET non-atteint : multiplier par 15 la production d'électricité issue de la filière solaire photovoltaïque par rapport à 2012	**Le potentiel de production de biogaz s'élève à +42 GWh**, soit une multiplication par 17 de la production actuelle. Objectif SRADDET atteint : multiplier par 76,4 la production issue de la filière biogaz par rapport à 2012.	**Le potentiel hydraulique est de +0GWh** sur le territoire en connaissance des débits des rivières du territoire. Objectif SRADDET atteint : maintenir la production hydraulique

Synthèse des potentiels énergétique du territoire T2L (AGAPE)

La prise de conscience : Afin de limiter notre dépendance aux énergies fossiles et pouvoir faire baisser notre facture énergétique, le territoire devra poursuivre ses efforts dans le développement des énergies renouvelables mais également aussi agir sur le secteur résidentiel et celui des transports qui sont les plus énergivores et qui contribuent à la facture énergétique. En analysant ces chiffres, nous avons compris que faire du climat notre priorité pourrait aussi relancer notre territoire ! Nous avions les atouts, mais il fallait un plan pour les valoriser et résoudre nos défis !

NOTRE PARI FOU : TRANSFORMER LA CRISE EN OPPORTUNITÉ

Face à ces défis, nous aurions pu baisser les bras. Mais nous avons fait le pari inverse : et si la transition écologique devenait l'outil de notre renaissance ?

Notre vision en 2030 :

- **Un territoire où il fait bon vivre :** maisons rénovées et confortables, factures d'énergie allégées ;
- **Des emplois locaux créés grâce à la rénovation énergétique et aux énergies vertes ;**
- **Une nouvelle attractivité** : familles qui choisissent de s'installer pour notre qualité de vie ;
- **Des commerces qui revivent** avec une clientèle locale fidélisée ;
- **Poursuivre la tendance à la baisse de la consommation d'énergie** en diminuant notre dépendance aux énergies fossiles (-46% objectif régional);
- **Poursuivre le développement des énergies renouvelables :** : nous produisons déjà plus de 60% d'énergie renouvelable ce qui est plus que l'objectif fixé par la Région pour 2030 (41%) et par l'Etat (33%) ;
- **Diminuer notre empreinte carbone et nos émissions de GES de -54% en 2030 ;**

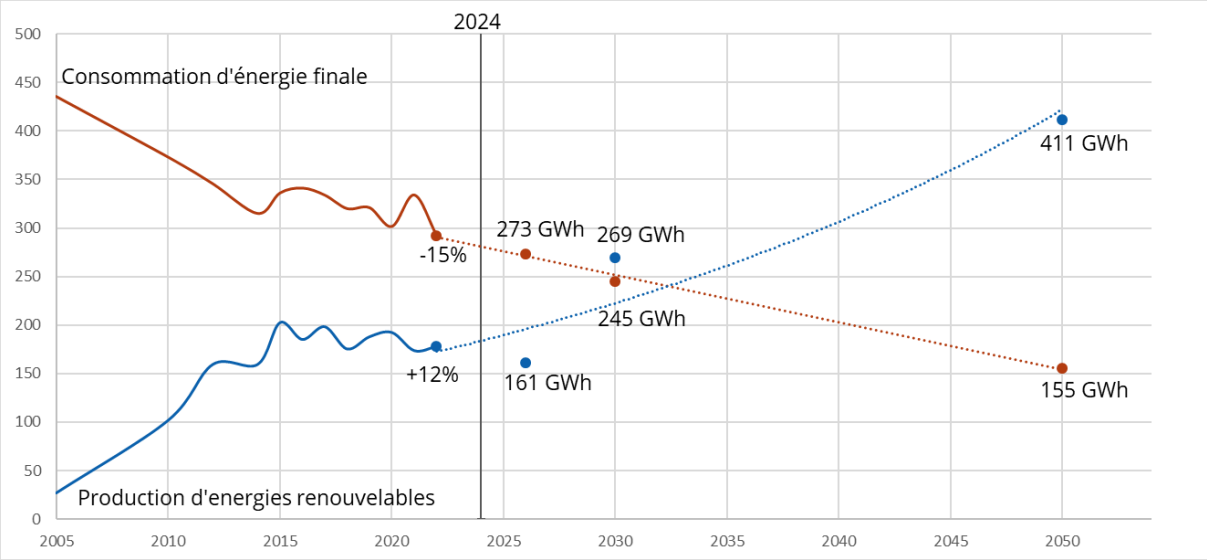

Projection de l'évolution de la consommation et de la production du territoire entre 2005 et 2050, en GWh (AGAPE)

Le rêve pour 2050 :

- **-40% de consommation d'énergie** (moins de factures, plus de confort !) ;
- **-26% d'émissions de gaz à effet de serre** pour contribuer à la diminution de l'impact du changement climatique ;
- **Multiplier par 3 notre production d'énergie verte pour atteindre 100% d'énergie renouvelable** : nous produisons déjà plus de 60% d'énergie renouvelable ce qui est plus que l'objectif fixé par la Région pour 2030 (41%) et par l'Etat (33%) ;
- Nos maisons consommeront **55% d'énergie en moins ;**
- Nos émissions de CO2 auront **fondu comme neige au soleil** (-70% en 2050)
- **Nous ne dépendrons quasiment plus des énergies fossiles** (-97% en 2050)

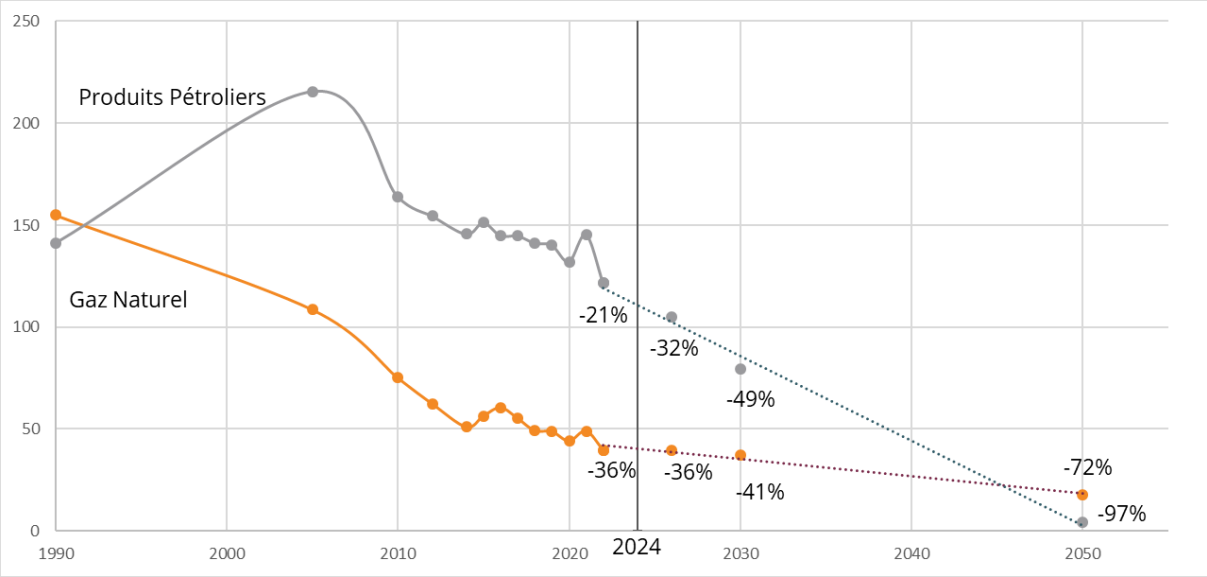

Projection de l'évolution de la consommation d'énergie fossile du territoire entre 1990 et 2050, en GWh (AGAPE)

LE PLAN D'ACTION : NOS 3 MISSIONS POUR REUSSIR

Pour réaliser ce rêve, nous nous lançons dans **trois grandes aventures** :

Aventure n°1 : "Métamorphoser nos maisons et nos déplacements"

L'histoire : Marie, habitante de Longuyon, en a marre de ses factures de chauffage astronomiques dans sa maison des années 70. Paul, frontalier, fait plus de 60km/jour pour aller travailler au Luxembourg et Lucette ne peut plus conduire mais elle doit encore se déplacer à la pharmacie et chez les commerçants pour faire ses courses.

Le problème : Beaucoup de nos logements sont de vrais "passoires énergétiques". Il existe très peu d'alternatives à la voiture sur le territoire

Notre plan d'action :

- **Accompagnement renforcé :** conseillers à disposition via l'association LER pour tout vous expliquer ;
- **Transformer nos logements en cocons économes** : isolation, chauffage performant, fenêtres efficaces ;
- **Aides financières maximisées :** on vous aide à trouver tous les financements ;
- **Parcours simplifié :** plus besoin de courir partout, on s'occupe des démarches ;
- **Solutions pour les propriétaires modestes** : personne n'est laissé de côté ;
- **Covoiturage facilité :** plateformes dédiées aux frontaliers ;
- **Transport à la demande :** minibus qui viennent vous chercher pour vos déplacements vers les services et commerces de proximité ;
- **Pistes cyclables sécurisées** pour les trajets du quotidien mais aussi pour développer le tourisme vert ;
- **Commerces itinérants qui viennent dans les villages** comme la tournée du boucher/traiteur de Baslieux, etc… ;

Le résultat dans 5 ans : Marie a divisé sa facture de chauffage par 2 et vit dans un logement confortable été comme hiver. Paul covoiture avec ses collègues et utilise le temps de trajet pour échanger ou se reposer. Lucette peut désormais profiter d'un transport à la demande pour faire ses achats du quotidiens.

Aventure n°2 : "La révolution de l'économie locale"

L'histoire : Jean-Pierre a une entreprise de maçonnerie mais ne sait pas comment proposer des rénovations écologiques. Sophie aimerait acheter local mais ne trouve pas toujours ce qu'elle cherche.

Le problème : Il y a très peu d'économie productive sur le territoire et le nombre d'agriculteurs exploitants a tendance à diminuer malgré un regain ces dernières années.

Notre mission :

- **Former nos artisans** aux techniques de rénovation énergétique ;
- **Agriculture locale soutenue :** circuits courts et emplois de proximité ;
- **Attirer de nouvelles entreprises vertes** sur notre territoire ;
- **Renforcer nos commerces de proximité ;**

Le résultat dans 5 ans : Jean-Pierre est devenu un expert de la rénovation écologique avec plus de clients que jamais. Sophie fait ses courses chez des producteurs locaux et a retrouvé des commerces de qualité près de chez elle.

Aventure n°3 : "La protection de notre patrimoine naturel et le développement de nos énergies renouvelables"

L'histoire : Nos forêts, nos rivières, notre biodiversité sont notre plus grande richesse avec les espaces agricoles. Nous arrivons à développer les énergies renouvelables malgré l'impact qu'elles peuvent avoir sur ces mêmes espaces.

Le problème : Le climat change : étés plus chauds, pluies plus intenses..., l'activité agricole est bouleversée et les milieux naturels sont affaiblis.

Notre mission :

- **Protéger nos espaces naturels** et notre biodiversité ;
- **Gérer intelligemment notre territoire** sans gaspiller d'espace ;
- **Préserver notre eau** et nos cours d'eau ;
- **Préparer le territoire aux canicules et inondations ;**
- **Doubler la production d'énergie éolienne** en remplaçant les vieilles éoliennes par de nouvelles plus performantes et en créant de nouveaux parcs (avec les habitants concernés associés aux projets) ;
- **Panneaux solaires partout où il y a de la place** en privilégiant au maximum les toitures, les parkings, et les friches industrielles ;
- **Bois-énergie :** valoriser nos forêts de manière durable ;

Le résultat dans 5 ans : Nos vallées sont restaurées, nos forêts bien gérées, et notre territoire résiste mieux aux événements climatiques extrêmes. Nos éoliennes sont plus performantes, tous les hangars agricoles et nos parkings sont couverts de panneaux solaires, ainsi que les friches polluées.

N° Orientation	Nom de l'orientation	N° Fiche	Nom de Fiche
0	Assurer les moyens nécessaires pour mettre en œuvre, suivre et réussir cette stratégie commune	1	PILOTER, SUIVRE ET EVALUER LE PCAET
0	Assurer les moyens nécessaires pour mettre en œuvre, suivre et réussir cette stratégie commune	2	ANCRER LE BLOC COMMUNAL (Communes et intercommunalité) DANS L'EXEMPLARITE ET L'ECO-RESPONSABILITE
0	Assurer les moyens nécessaires pour mettre en œuvre, suivre et réussir cette stratégie commune	3	FAVORISER ET COMMUNIQUER SUR LES INITIATIVES DES COMMUNES
0	Assurer les moyens nécessaires pour mettre en œuvre, suivre et réussir cette stratégie commune	4	SUCITER L'INTERET ET SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS A LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE
0	Assurer les moyens nécessaires pour mettre en œuvre, suivre et réussir cette stratégie commune	5	ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS DE LA POPULATION
1	Améliorer la qualité de vie des habitants et rendre le territoire attractif	1	ACCOMPAGNER LES HABITANTS DANS LA RENOVATION ENERGETIQUE DU BATI ET LA CONSTRUCTION DURABLE
1	Améliorer la qualité de vie des habitants et rendre le territoire attractif	2	LUTTER CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE
1	Améliorer la qualité de vie des habitants et rendre le territoire attractif	3	INCITER LES PROPRIETAIRES A RENOVER LEUR LOGEMENT ET RESORBER LA VACANCE POUR AMELIORER L'OFFRE LOCATIVE
1	Améliorer la qualité de vie des habitants et rendre le territoire attractif	4	AMELIORER LA CONNAISSANCE DE LA MOBILITE LIE AU TERRITOIRE
1	Améliorer la qualité de vie des habitants et rendre le territoire attractif	5	DEVELOPPER LA MOBILITE DOUCE POUR FAVORISER LA CYCLABILITE
1	Améliorer la qualité de vie des habitants et rendre le territoire attractif	6	ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES OFFRES DE TRANSPORTS ALTERNATIF A LA VOITURE INDIVIDUELLE
1	Améliorer la qualité de vie des habitants et rendre le territoire attractif	7	DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ET RESEAUX DE COMMUNICATION FAVORISANT LE TELETRAVAIL
1	Améliorer la qualité de vie des habitants et rendre le territoire attractif	8	DEVELOPPER LA PREVENTION ET LE RECYCLAGES DES DECHETS
2	Dynamiser l'activité économique du territoire par la transition écologique et énergétique	1	POURSUIVRE ET AMPLIFIER LA PRODUCTION D'EnR&R LOCALES
2	Dynamiser l'activité économique du territoire par la transition écologique et énergétique	2	ORGANISER LE DEVELOPPEMENT ET LA TRANSITION DES RESEAUX DE DISTRIBUTION ENERGETIQUE
2	Dynamiser l'activité économique du territoire par la transition écologique et énergétique	3	MOBILISER LES TOITURES ET PARKINGS POUR L'INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRE
2	Dynamiser l'activité économique du territoire par la transition écologique et énergétique	4	ACCOMPAGNER LES ACTEURS ECONOMIQUES VERS LA TRANSITION ENERGETIQUE
2	Dynamiser l'activité économique du territoire par la transition écologique et énergétique	5	CRÉER DES SYNERGIES LOCALES EN METTANT EN RELATION LES ACTEURS ECONOMIQUES DU TERRITOIRE
2	Dynamiser l'activité économique du territoire par la transition écologique et énergétique	6	CONTRIBUER A LA STRUCTURATION DE FILIERES ECONOMIQUES NOTAMMENT DANS LA RENOVATION ET LES MATERIAUX BIOSOURCES
2	Dynamiser l'activité économique du territoire par la transition écologique et énergétique	7	AMELIORER L'OFFRE DE SERVICES DE PROXIMITE A DESTINATION DES HABITANTS
2	Dynamiser l'activité économique du territoire par la transition écologique et énergétique	8	ENCOURAGER LES PRATIQUES AGRICOLES LIMITANT LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET ENERGETIQUES
2	Dynamiser l'activité économique du territoire par la transition écologique et énergétique	9	PROMOUVOIR ET FAVORISER LES CIRCUITS AGRO-ALIMENTAIRE LOCAUX ET RESPONSABLES ("DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR")
3	Préserver nos richesses environnementales pour s'adapter au changement climatique	1	METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE D'AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET ECONOME EN FONCIER
3	Préserver nos richesses environnementales pour s'adapter au changement climatique	2	PRESERVER LA RESSOURCES EN EAU ET LES MILLIEUX AQUATIQUE
3	Préserver nos richesses environnementales pour s'adapter au changement climatique	3	GERER DURABLEMENT LES ESPACES NATURELS, NOTAMMENT LA FORET
3	Préserver nos richesses environnementales pour s'adapter au changement climatique	4	CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'AIR DU TERRITOIRE
3	Préserver nos richesses environnementales pour s'adapter au changement climatique	5	CONSERVER ET VALORISER LA BIODIVERSITE
3	Préserver nos richesses environnementales pour s'adapter au changement climatique	6	SE PREPARER AU CLIMAT DE DEMAIN ET BÂTIR LA RESILIENCE DU TERRITOIRE

Tableau du résumé des fiches actions du PCAET de T2L (AGAPE)

NOTRE ENGAGEMENT :PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT AVANT TOUT

Avant de lancer nos actions, nous avons mené une **évaluation environnementale** complète de notre territoire. Comme un docteur qui ausculte son patient, nous avons examiné tous les aspects de notre environnement : nos rivières, nos forêts, nos sols, notre air, notre biodiversité...afin d'évaluer les incidences potentielles sur l'environnement de notre PCAET.

Notre diagnostic complet : "L'état de santé de notre territoire"

1. Nos points forts :

- Nous avons 4 cours d'eau (Chiers et Crusnes ,Dorlon et Othain) en bonne santé écologique ;
- Nous avons des pelouses calcaires, milieux remarquables en Lorraine dont 1 classée en Natura 2000 ;
- 3% du territoire est en zones humides protégées ;
- 16% du territoire à un statut de protection de type Espace Naturel Sensible, site du Conservatoire,... comme la vallée de la Crusnes, du Nanhol et de la Chiers ;
- Les continuités écologiques du territoire ont été identifiées ;

2. Nos fragilités :

- Nos sols s'érodent à cause du ruissellement sur le plateau agricole et nos zones humides disparaissent ;
- Nos paysages se banalisent : diminution de la diversité des éléments éco paysagers (haies, mares, prairies, petits boisements...) ;
- Nos forêts ont la santé fragile, elles sont attaquées par le scolyte, la chenille processionnaire et d'autres maladies et parasites ;
- Notre urbanisation mal maîtrisée peut modifier les paysages, notamment dans les zones périurbaines et en entrées de ville ;

Plusieurs scenarii au fil de l'eau ont été étudiés dans l'évaluation environnementale sous la forme d'AFOM (Atout, Faiblesse, Opportunité, Menace) et croisés avec les enjeux du PCAET, ils nous montrent les tendances et les évolutions de notre environnement.

Notre promesse : "Améliorer notre environnement"

Nous nous sommes engagés à ce que **chacune de nos actions respecte l'environnement**. Pour chaque projet du Plan Climat, nous nous sommes posé la question : "Est-ce que cela va améliorer ou dégrader notre environnement ?" Voici quelques **exemples concrets de notre vigilance :**

Pour les énergies renouvelables :

- Panneaux solaires : OUI sur les toitures et parkings, mais attention à ne pas artificialiser de nouveaux espaces ;
- Éoliennes : OUI pour remplacer les anciennes par des plus performantes, mais en concertation avec les habitants pour la création de nouveaux parcs ;

Pour la mobilité douce :

- Pistes cyclables : OUI pour réduire la pollution en ville et éviter de bétonner de nouveaux itinéraires traversant des espaces naturels sensibles pour connecter les villages ;

Pour la rénovation :

- Isolation des bâtiments : OUI avec des matériaux biosourcés locaux quand c'est possible ;

Notre trésor à préserver : « La Côte d'Urbul » (site Natura 2000)

Sur notre territoire, nous avons un véritable joyau : les **"Pelouses et milieux cavernicoles de la vallée de la Chiers et de l'Othain"** ou communément appelé ici : la Côte d'Urbul. C'est un site protégé au niveau européen qui abrite :

- Une faune et une flore méditerranéennes devenues rares en Lorraine ;
- Des orchidées exceptionnelles comme l'Anémone pulsatille ;
- Des reptiles inoffensifs comme le Lézard des souches et la Coronelle lisse ;
- Des espèces de chauves-souris dans d'anciens ouvrages de la ligne Maginot ;

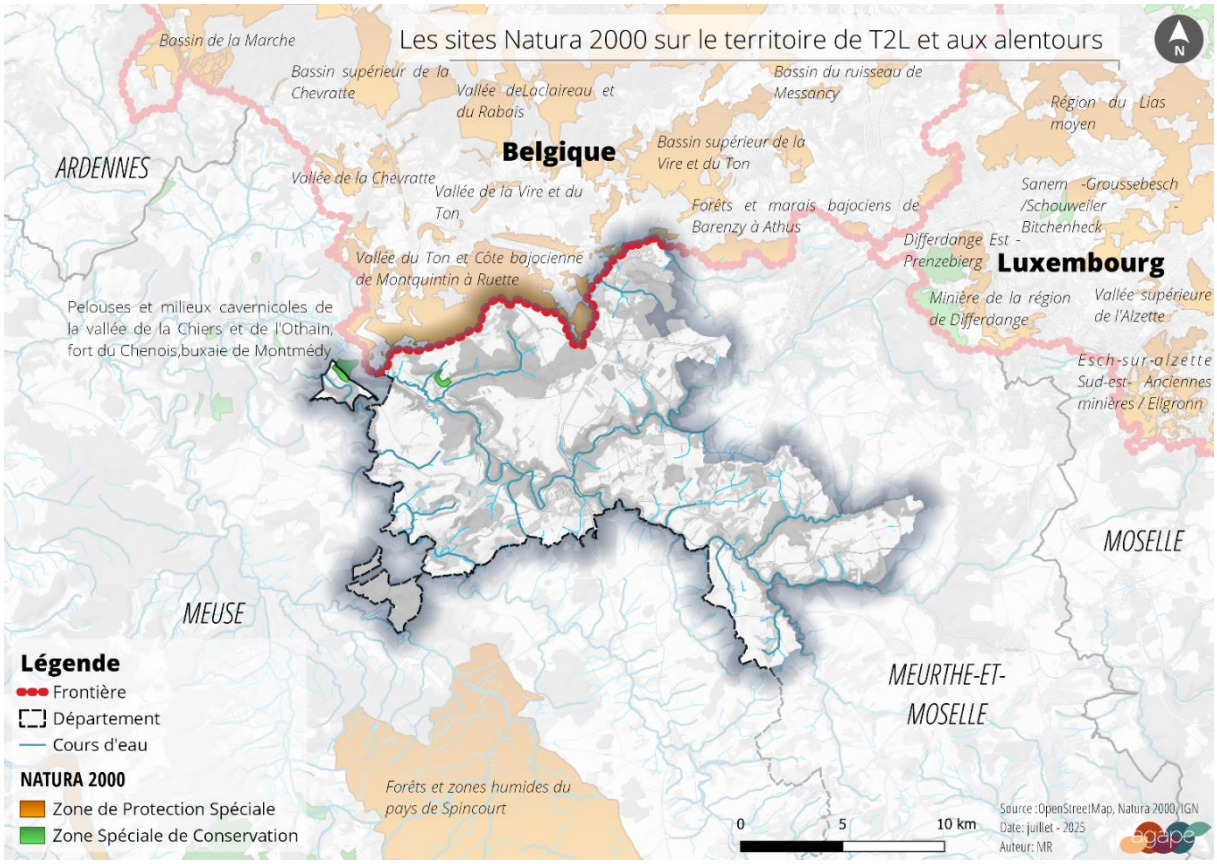

Notre engagement : Aucune de nos actions ne viendra perturber ce patrimoine naturel exceptionnel. Au contraire, certaines de nos mesures (agriculture durable, gestion de l'eau) vont contribuer à améliorer leur protection.

Notre méthode : surveiller, améliorer, ajuster

Comme un jardinier qui observe ses plantes, nous allons **suivre en permanence** les effets de nos actions sur l'environnement :

- Des indicateurs pour mesurer la qualité de l'air et de l'eau ;
- Un suivi de la biodiversité ;
- Des ajustements si nécessaire ;

En résumé : Notre Plan Climat n'est pas seulement compatible avec la protection de l'environnement, il en fait sa priorité absolue ! Chaque action a été pensée pour **améliorer** notre cadre de vie tout en **préservant** nos richesses naturelles pour les générations futures.

ÉPILOGUE : L'HISTOIRE CONTINUE...

En 2022, T2L était déjà un territoire qui avait des atouts. En 2024-2025, nous avons écrit notre feuille de route.

En 2030, nous serons devenus un **territoire modèle** où il fait bon vivre, travailler et entreprendre, tout en respectant notre environnement. C'est un **projet réaliste et ambitieux**, porté par des élus déterminés et des habitants engagés.

L'aventure climatique de T2L a commencé. Et vous, êtes-vous prêt à en écrire les prochaines pages avec nous ?

Vous êtes habitant ?

- Participez aux réunions d'information
- Profitez des aides pour rénover votre logement
- Adoptez les nouveaux services de mobilité
- Consommez local quand c'est possible

Vous êtes entrepreneur ?

- Formez-vous aux nouvelles technologies
- Participez aux marchés publics "verts"
- Innovez dans votre secteur d'activité

Vous êtes une association ?

- Proposez des actions de sensibilisation
- Organisez des événements éco-responsables
- Mobilisez vos membres

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 17/11/2025 à 10h14
Réference de l'AR : 054-200043693-20251022-2025_076-DE
Affiché le 17/11/2025 ; Certifié exécutoire le 17/11/2025

Terre Lorraine du Longuyonnais

PCAET

Plan Climat Air Energie Territorial

STRATEGIE 2025 • 2030

Plan d'actions

octobre 2024

agape LORRAINE NORD
agence d'urbanisme et de développement durable

photos © Dark M Studio

Table des matières

Orientation 0 : Assurer les moyens nécessaires pour mettre en œuvre, suivre et réussir cette stratégie commune

1. Piloter, suivre et évaluer le PCAET 4
2. Ancrer le bloc communale dans l'exemplarité et l'éco-responsabilité 5
3. Favoriser et communiquer sur les initiatives des communes 6
4. Susciter l'intérêt et sensibiliser tous les publics à la transition écologique et énergétique 7
5. Accompagner les changements de comportements de la population 8

Orientation 1 : Améliorer la qualité de vie des habitants et rendre le territoire attractif

1. Accompagner les habitants dans la rénovation énergétique du bâti et la construction durable 9
2. Lutter contre la précarité énergétique 10
3. Inciter les propriétaires bailleurs à rénover leur logement pour améliorer l'offre locative 11
4. Améliorer la connaissance de la mobilité lie au territoire 12
5. Développer la mobilité douce pour favoriser la cyclabilité 13
6. Accompagner le développement des offres de transports alternatif à la voiture individuelle 14
7. Développer les infrastructures et réseaux de communication favorisant le télétravail 15
8. Développer la prévention et le recyclage des déchets 16

Orientation 2 : Dynamiser l'activité économique du territoire par la transition écologique et énergétique

1. Poursuivre et amplifier la production d'EnR&R locales 17
2. Organiser le développement et la transition des réseaux de distribution énergétique 18
3. Mobiliser les toitures et parkings pour l'installation de panneaux solaire 19
4. Accompagner les acteurs économiques vers la transition énergétique 20
5. Créer des synergies locales en mettant en relation les acteurs économiques du territoire 21
6. Encourager les pratiques agricoles limitant les impacts environnementaux et énergétiques 22
7. Promouvoir et favoriser les circuits agro-alimentaire locaux et responsables (« du producteur au consommateurs ») 23
8. Contribuer à la structuration de filières économiques notamment dans la rénovation et les matériaux biosourcés 24

9. Améliorer l'offre de services de proximité à destination des habitants 25

Orientation 3 : Préserver nos richesses environnementales pour s'adapter au changement climatique

1. Mettre en place une stratégie d'aménagement durable du territoire et économe en foncier 26
2. Préserver la ressources en eau et les milieux aquatique 27
3. Conserver et valoriser la biodiversité 28
4. Gérer durablement les espaces naturels, notamment la forêt 29
5. Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air du territoire 30
6. Se préparer au climat de demain et bâtir la résilience du territoire 31

Orientation 0	**Assurer les moyens nécessaires pour mettre en œuvre, suivre et réussir cette stratégie commune**	NIVEAU DE PRIORITE	**1**	**2**	**3**

n°01 Piloter, suivre et évaluer le PCAET

Description/Contexte/Enjeux

Le PCAET de T2L s'inscrit dans une démarche volontaire et territoriale de lutte contre le changement climatique, la réduction des GES et la préservation de la qualité de l'air. Au sein de cette démarche, il est crucial de disposer d'un cadre de gouvernance structuré et d'outils de suivi et d'évaluation pour mesurer les progrès, adapter les actions en fonction des résultats et des évolutions, et valoriser les réussites auprès des acteurs et habitants du territoire.

Transparence et responsabilisation : Suivi et communication réguliers des progrès pour maintenir la confiance des parties prenantes.
Adaptabilité : Permettre des ajustements en fonction des résultats et des changements de contexte.
Engagement des parties prenantes : Impliquer les acteurs et partenaires locaux dans le pilotage et le suivi pour maximiser l'impact collectif.

OBJECTIFS

- Assurer une gouvernance efficace ;
- Evaluer et améliorer la stratégie et le plan d'action ;
- Informer et mobiliser les parties prenantes (acteurs, partenaires, habitants).

BENEFICES ATTENDUS

- Optimisation des actions ;
- Transparence et exemplarité des collectivités, acteurs et partenaires ;
- Mobilisation et adhésion renforcées des parties prenantes

PILOTAGE DE L'ACTION

T2L

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Nombre de réunions de pilotage organisées ;
- Taux de réalisation des actions prévues dans le PCAET ;

PUBLIC CIBLE

Elus des communes et de T2L
Acteurs et habitants du territoire
Partenaires

EVALUATION DES IMPACTS

ACTEURS / PARTENAIRES

ADEME/ AGAPE
Région Grand Est / Département/ Communes

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	1/2 ETP		

BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENT

Recrutement d'un chargé de mission dans le cadre de l'appel à projet « Accélérateur de Transitions »

ECHEANCE

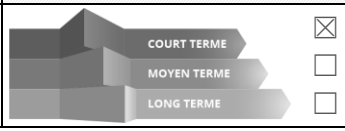

☒ COURT TERME
☐ MOYEN TERME
☐ LONG TERME

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

Orientation 0	**Assurer les moyens nécessaires pour mettre en œuvre, suivre et réussir cette stratégie**	NIVEAU DE	**1**	**2**	**3**

	commune	PRIORITE			

n°02 Ancrer le bloc communal (communes et intercommunalité) dans l'exemplarité et l'éco-responsabilité

Description/Contexte/Enjeux

Le secteur public a un rôle de moteur dans la transition, d'où l'importance pour le bloc communal de montrer l'exemple. En améliorant ses propres pratiques, les collectivités peuvent à la fois réduire leurs empreintes carbones et sensibiliser la population en agissant comme un acteur exemplaire. En ligne avec le PCAET, cette démarche d'exemplarité est cruciale pour inspirer un changement de comportement à l'échelle de tout le territoire.

Leadership environnemental : Renforcer le rôle du bloc communal en tant que leader en matière de développement durable.
Réduction de l'empreinte carbone : Diminuer les émissions de GES, les consommations d'énergie et les déchets générés par les activités des collectivités
Engagement citoyen : Encourager les habitants à adopter des comportements éco-responsables en suivant l'exemple des collectivités.

Objectifs

- Améliorer la gestion des bâtiments publics ;
- Favoriser la mobilité durable des agents/élus ;
- Intégrer des pratiques éco-responsables dans les achats publics ;
- Sensibiliser les agents/élus.

Benefices attendus

- Réduction des coûts ;
- Amélioration de l'image du bloc communal ;
- Effet d'entraînement sur les habitants
- Amélioration de la qualité de vie des agents/élus.

Pilotage de l'action

T2L

Public cible

Elus et agents du bloc communal

Indicateurs de suivi et d'evaluation

- Nombre de formations ou d'ateliers de sensibilisation ;
- Taux de recours aux achats éco-labellisés ou locaux.

Evaluation des impacts

Acteurs / partenaires

Communes

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	10% ETP		

Budget previsionnel et financement

Echeance

COURT TERME ☐
MOYEN TERME ☒
LONG TERME ☐

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

Orientation 0	**Assurer les moyens nécessaires pour mettre en œuvre, suivre et réussir cette stratégie**	NIVEAU DE	**1**	**2**	**3**

	commune	PRIORITE			

n°03 Favoriser et communiquer sur les initiatives des communes

Description/Contexte/Enjeux

Les communes jouent un rôle clé dans la transition écologique en menant des actions adaptées à une échelle plus locales. Cependant, ces initiatives sont parfois peu connues et pourraient bénéficier d'une meilleure visibilité pour inspirer d'autres communes. Cette action répond à la nécessité de diffuser les bonnes pratiques pour créer un effet multiplicateur à l'échelle du territoire de T2L, en mettant en avant les efforts de chaque commune.

Visibilité et reconnaissance : Renforcer la visibilité des initiatives et faire reconnaître les efforts de chaque commune en faveur de l'environnement.
Mutualisation des connaissances : Encourager l'adoption de bonnes pratiques grâce à des retours d'expérience et au partage d'informations.
Effet d'entraînement et adhésion : Accroître l'adhésion et la participation des habitants grâce à la valorisation des initiatives locales.

OBJECTIFS

- Identifier et valoriser les initiatives communales via des supports de communication dédiés ;
- Encourager la mutualisation de moyens.

BENEFICES ATTENDUS

- Renforcement des actions locales ;
- Meilleure information et sensibilisation ;
- Économies de ressources par la mutualisation.

PILOTAGE DE L'ACTION

T2L

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Nombre d'initiatives communales recensées et valorisées ;
- Nombre de supports de communication produits et diffusé ;
- Nombre de partenariats et mutualisations entre communes.

PUBLIC CIBLE

Communes du territoire

EVALUATION DES IMPACTS

ACTEURS / PARTENAIRES

Communes

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	10% ETP		

BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENT

ECHEANCE

COURT TERME ☐
MOYEN TERME ☒
LONG TERME ☐

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

Orientation 0	**Assurer les moyens nécessaires pour mettre en œuvre, suivre et réussir cette stratégie commune**	NIVEAU DE PRIORITE	1	2	3

n°04 Susciter l'intérêt et sensibiliser tous les publics à la transition écologique et énergétique

Description/Contexte/Enjeux

La transition écologique nécessite une implication active et consciente de tous les acteurs du territoire. Toutefois, le niveau de connaissance et de sensibilisation peut varier considérablement d'un public à l'autre. La sensibilisation et la pédagogie sont des leviers essentiels pour faciliter la compréhension des enjeux écologiques, encourager les changements de comportements et susciter une dynamique territoriale en faveur de la transition énergétique.

Accessibilité de l'information : Rendre les enjeux écologiques compréhensibles et accessibles à tous, quels que soient l'âge, la profession ou le niveau de connaissances.
Implication collective : Encourager la participation de chacun dans la transition écologique pour en faire un objectif commun et partagé.
Changement de comportement : Inciter chaque public à adopter des actions concrètes et durables.

Objectifs

- Développer des outils pédagogiques adaptés ;
- Organiser des événements de sensibilisation ;
- Mobiliser les acteurs locaux comme relais d'information.

Pilotage de l'action

T2L

Public cible

Tous publics

Acteurs / partenaires

ADEME
Région Grand Est / Département/ Communes

Bénéfices attendus

- Augmentation de l'engagement citoyen ;
- Valorisation du territoire et amélioration de la qualité de vie.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de campagnes de sensibilisation ;
- Taux de participation aux événements ;
- Nombre de partenariats avec des relais locaux.

Evaluation des impacts

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	1/4 ETP		

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

Budget previsionnel et financement

Echeance

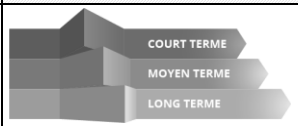

☐
☒
☐

Orientation 0	**Assurer les moyens nécessaires pour mettre en œuvre, suivre et réussir cette stratégie commune**	Niveau de priorite	1	2	3

n°05 Accompagner les changements de comportements de la population

Description/Contexte/Enjeux

La transition écologique repose sur l'évolution des comportements individuels et collectifs, mais elle représente un défi la population, en raison des changements d'habitudes qu'elle implique. Il est donc crucial d'accompagner les habitants pour qu'ils puissent intégrer progressivement ces nouvelles pratiques dans leur quotidien. Cet accompagnement passe par des dispositifs d'information, des actions concrètes sur le terrain et des incitations adaptées aux réalités locales.

Accessibilité et acceptabilité des pratiques durables : Rendre les pratiques écologiques simples et accessibles pour favoriser leur adoption.

Engagement durable : Encourager des changements de comportements profonds et pérennes pour un impact environnemental positif à long terme.

Inclusion sociale : Veiller à ce que les solutions proposées soient accessibles à tous, indépendamment des niveaux de revenus ou de connaissance.

Objectifs

- Renforcer la sensibilisation locale ;
- Améliorer le cadre de vie ;
- Mettre en place des dispositifs incitatifs.

Benefices attendus

- Réduction de l'empreinte carbone de la population ;
- Diminution des coûts pour les ménages ;
- Renforcement du sentiment de communauté.

Pilotage de l'action

T2L

Indicateurs de suivi et d'evaluation

- Nombre d'actions et de dispositifs d'accompagnement mis en place ;
- Réduction de la consommation énergétique moyenne des ménages.

Public cible

Tous publics

Evaluation des impacts

Acteurs / partenaires

ADEME
Région Grand Est / Département/ Communes

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	10% ETP		

Budget previsionnel et financement

Echeance

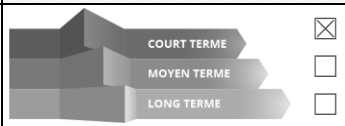

☒
☐
☐

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

Orientation 1	**Améliorer la qualité de vie des habitants et rendre le territoire attractif**	Niveau de priorite	1	**2**	3

n°01 Accompagner les habitants dans la rénovation énergétique du bâti

et la construction durable

Description/Contexte/Enjeux

Le secteur résidentiel est un des principaux consommateurs d'énergie et une source significative d'émissions de gaz à effet de serre. Dans ce contexte, encourager la rénovation énergétique et promouvoir la construction durable sont des leviers essentiels pour atteindre les objectifs de réduction des émissions du PCAET. Cependant, les projets de rénovation peuvent être complexes et coûteux pour les ménages, ce qui rend l'accompagnement indispensable pour lever les freins techniques et financiers.

Sensibilisation de la population à la sobriété et l'efficacité énergétique : Réduction des consommations et les émissions de GES du secteur résidentiel.
Valorisation et pérennité des constructions durable : Promouvoir des pratiques de construction et de rénovation qui augmentent la durabilité des bâtiments et la qualité de vie des habitants.

Objectifs

- Faciliter l'accès à l'information et aux aides ;
- Offrir un accompagnement personnalisé ;
- Promouvoir des solutions de construction durable.

Pilotage de l'action

T2L + ANAH

Public cible

Habitants du territoire

Acteurs / partenaires

ADEME / ANAH / CAUE
Région GE/ Département 54
France Rénov' (LER)/ CAL (SOLIHA)

Budget previsionnel et financement

Pacte territorial France Rénov'
Prime de ravalement de façade

Echeance

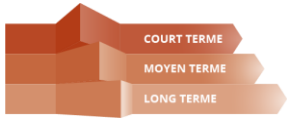

☒ COURT TERME
☐ MOYEN TERME
☐ LONG TERME

Benefices attendus

- Réduction de la consommation énergétique des logements ;
- Amélioration du confort thermique et de la qualité de vie .

Indicateurs de suivi et d'evaluation

- Nombre de projets de rénovation accompagnés ;
- Montant total des aides financières allouées .

Evaluation des impacts

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	1/2 ETP		

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

Orientation 1	**Améliorer la qualité de vie des habitants et rendre le territoire attractif**	Niveau de priorite	1	**2**	3

n°02 Lutter contre la précarité énergétique

Description/Contexte/Enjeux

La précarité énergétique est un problème majeur dans de nombreuses collectivités, avec des conséquences significatives sur la santé, le bien-être et la qualité de vie des habitants concernés. Elle touche particulièrement les ménages aux revenus modestes vivant dans des logements énergivores. La transition énergétique ne peut être pleinement inclusive sans traiter cette problématique. Réduire la précarité énergétique contribue également à la diminution des émissions de gaz à effet de serre, en améliorant l'efficacité énergétique du parc de logements.

Justice sociale et égalité d'accès : Garantir des conditions de vie décentes pour tous les habitants, en facilitant l'accès à un logement bien isolé et chauffé.
Réduction de l'empreinte carbone : Diminuer la consommation énergétique des logements précaires, contribuant ainsi aux objectifs climatiques et énergétiques.
Amélioration de la santé et du bien-être : Limiter les impacts de la précarité énergétique sur la santé (problèmes respiratoires, froid) et le moral des habitants concernés.

Objectifs

- Identifier les foyers en précarité énergétique ;
- Mettre en place un accompagnement personnalisé ;
- Sensibiliser les ménages à la gestion de l'énergie .

Pilotage de l'action

T2L

Public cible

Habitants du territoire

Acteurs / partenaires

ADEME / ANAH / CAF
Région GE/ Département 54/ Communes
CAL (SOLIHA)

Budget previsionnel et financement

Pacte territorial France Rénov'
Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat

Echeance

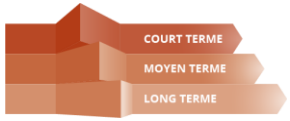

☐ Court terme
☒ Moyen terme
☐ Long terme

Benefices attendus

- Sensibilisation des habitants à la sobriété et à l'efficacité énergétique ;
- Réduction des dépenses énergétiques des ménages précaires
- Amélioration de la qualité de vie et du confort.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de foyers identifiés et accompagnés ;
- Montant total des aides financières octroyées ;
- Nombre de logement rénové.

Evaluation des impacts

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	1/4 ETP		

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

Orientation 1	**Améliorer la qualité de vie des habitants et rendre le territoire attractif**	Niveau de priorite	1	2	3

n°03 Inciter les propriétaires à rénover leur logement et résorber la

vacance pour améliorer l'offre locative

Description/Contexte/Enjeux

Sur le territoire, un nombre important de logements sont vacants parfois en raison de leur état de dégradation. Cette vacance réduit l'offre de logements locatifs disponibles. En accompagnant les propriétaires dans la rénovation et en rendant ces logements plus attractifs et performants, cela agit simultanément sur la revitalisation des quartiers, la réponse aux besoins locatifs et la transition énergétique.

Réduction de la vacance des logements : Réhabiliter les logements vacants pour augmenter l'offre locative disponible et revitaliser les zones concernées.
Amélioration de la performance énergétique : Encourager la rénovation pour des logements plus économes en énergie et adaptés aux enjeux climatiques.
Accessibilité de l'offre locative : Faciliter l'accès au logement pour les ménages, en particulier ceux aux revenus modestes, grâce à des loyers maîtrisés et des logements de meilleure qualité.

Objectifs

- Résorber la vacance via le programme « Zéro logements vacants » ;
- Augmenter l'offre locative de qualité.

Pilotage de l'action

T2L

Public cible

Propriétaires/ Propriétaire bailleurs/ Copropriété/ Investisseurs privés

Acteurs / partenaires

ADEME / ANAH/ AGAPE
Région GE/ Département 54/ Communes
CAL (SOLIHA)

Benefices attendus

- Réduction de la vacance ;
- Augmentation de l'offre locative disponible ;
- Dynamisation du marché immobilier local .

Indicateurs de suivi et d'evaluation

- Nombre de logements vacants rénovés et remis sur le marché locatif ;
- Évolution de la performance énergétique moyenne des logements rénovés.

Evaluation des impacts

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	1/8 ETP		

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui		
	Oui		

Budget previsionnel et financement

Echeance

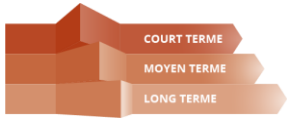

☐ ☐ ☒

Orientation 1	**Améliorer la qualité de vie des habitants et rendre le territoire attractif**	Niveau de priorite	1	**2**	3

n°04 Améliorer la connaissance de la mobilité lié au territoire

<table>
<tr><td>

Description/Contexte/Enjeux

La mobilité est un enjeu majeur pour le développement durable et la qualité de vie sur le territoire. Cependant, l'optimisation des déplacements et la promotion de la mobilité durable nécessitent une connaissance fine des besoins et des pratiques de mobilité des habitants et des usagers du territoire. Cette action est essentielle pour identifier les lacunes de l'offre actuelle, ajuster les services de transport, et accompagner les changements de comportement en faveur des modes de transport alternatifs.

Amélioration de l'offre de transport : Adapter les infrastructures et les services de transport aux flux et aux besoins réels des usagers.
Promotion de la mobilité durable : Encourager les modes de transport alternatifs (vélo, transports en commun, covoiturage) en identifiant les leviers et les freins spécifiques.
Réduction des impacts environnementaux : Diminuer les émissions de GES liées aux déplacements en favorisant des alternatives à la voiture individuelle.

</td><td>

Objectifs

- Collecter des données précises et actualisées sur la mobilité ;
- Analyser les flux et comportements de mobilité ;
- Adapter les politiques de mobilité.

Pilotage de l'action

T2L

Public cible

Habitants du territoire

Acteurs / partenaires

ADEME/ AGAPE
Région Grand Est / Département/ Communes
Plateforme de covoiturage ACHOUM

Budget previsionnel et financement

Echeance

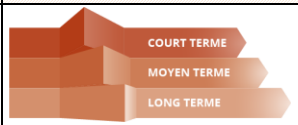

☐
☐
☐

</td><td>

Benefices attendus

- Meilleure adaptation des infrastructures et services ;
- Augmentation de l'utilisation des modes de transport durable ;
- Amélioration de la qualité de vie.

Indicateurs de suivi et d'evaluation

- Nombre d'enquêtes et études de mobilité réalisées ;
- Taux de participation aux enquêtes de mobilité .

Evaluation des impacts

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	10% ETP		

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

</td></tr>
</table>

Orientation 1	**Améliorer la qualité de vie des habitants et rendre le territoire attractif**	Niveau de priorité	1	**2**	3

n°05 Développer la mobilité douce pour favoriser la cyclabilité

Description/Contexte/Enjeux

La promotion de la mobilité douce est essentielle pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements motorisés et pour améliorer la qualité de vie des habitants. Cependant, le manque d'infrastructures adaptées et sécurisées pour les cyclistes freine souvent l'adoption du vélo comme moyen de transport principal. En investissant dans des aménagements dédiés et en facilitant l'accès au vélo, cette action peut encourager un basculement vers des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement.

Réduction des émissions de CO_2 et de la pollution urbaine : En encourageant la mobilité douce, on réduit les déplacements en voiture et donc les émissions de gaz à effet de serre et de polluants.

Amélioration de la qualité de vie et de la santé : La pratique régulière du vélo contribue à améliorer la santé physique et mentale des habitants.

Objectifs

- Développer un réseau de pistes cyclables sécurisé ;
- Améliorer les équipements pour les cyclistes ;
- Sensibiliser et former à la pratique du vélo.

Benefices attendus

- Augmentation de la part modale du vélo ;
- Réduction de la pollution et des émissions de GES ;
- Amélioration de la santé publique.

Pilotage de l'action

T2L

Public cible

Habitants du territoire

Indicateurs de suivi et d'evaluation

- Kilomètres de pistes cyclables créés ou réaménagés ;
- Nombre de stationnements vélos sécurisés installés ;
- Augmentation de la part modale du vélo dans les déplacements quotidiens.

Acteurs / partenaires

ADEME/ AGAPE
Région Grand Est / Département/ Communes
Office du Tourisme

Evaluation des impacts

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	1/2 ETP		

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

Budget previsionnel et financement

T2L

Echeance

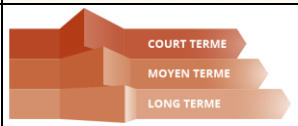

☒ COURT TERME
☐ MOYEN TERME
☐ LONG TERME

Orientation 1	**Améliorer la qualité de vie des habitants et rendre le territoire attractif**	Niveau de priorité	1	2	3

n°06 Accompagner le développement des offres de transports alternatifs à la voiture individuelle

Description/Contexte/Enjeux

Dans de nombreuses zones, la voiture individuelle reste le mode de transport dominant, notamment en raison de l'insuffisance d'alternatives fiables ou attractives. Cette situation entraîne des impacts négatifs, comme la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre. Pour répondre aux enjeux de mobilité durable, il est essentiel de proposer et d'accompagner des solutions de transport alternatives adaptées aux besoins locaux et aux différents publics (travailleurs, étudiants, retraités, etc.).

Réduction de la dépendance à la voiture : Offrir des alternatives pratiques et économiques pour les déplacements quotidiens afin de limiter l'usage de la voiture individuelle.
Diminution des impacts environnementaux : Réduire les émissions de CO_2 et de polluants liés aux déplacements.
Amélioration de la qualité de vie : Diminuer les nuisances sonores et améliorer le cadre de vie.

Objectifs

- Développer les services de transport en commun, le covoiturage et les véhicules partagés ;
- Encourager l'utilisation de la mobilité douce.

Pilotage de l'action

T2L

Public cible

Habitants du territoire

Acteurs / partenaires

ADEME/ AGAPE
Région Grand Est / Département/ Communes
TAD Longuyon/ Association solidaire

Bénéfices attendus

- Amélioration de la qualité de l'air ;
- Réduction des GES et des nuisances sonores ;
- Diversification de l'offre mobilité pour tous.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de trajets en covoiturage ou véhicules partagés ;
- Fréquentation des transports en commun ;
- Réduction de la part modale de la voiture individuelle.

Evaluation des impacts

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	1/4 ETP		

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

Budget previsionnel et financement

Echeance

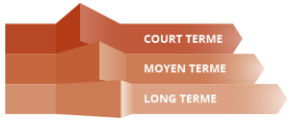

☒ COURT TERME
☐ MOYEN TERME
☐ LONG TERME

Orientation 1	Améliorer la qualité de vie des habitants et rendre le territoire attractif	Niveau de priorité	1	2	3

n°07 Développer les infrastructures et réseaux de communication favorisant le télétravail

Description/Contexte/Enjeux

Le télétravail est de plus en plus adopté en raison des récentes évolutions technologiques et des pratiques professionnelles. Cependant, dans certaines zones, le manque de réseaux de communication performants et d'espaces de travail partagés freine cette transition. En développant des infrastructures numériques, cette action peut aider à soutenir les entreprises et réduire la pression sur les réseaux de transport.

Réduction des déplacements domicile-travail : En favorisant le télétravail, on limite les trajets quotidiens, les émissions de gaz à effet de serre et la congestion routière.
Amélioration de la qualité de vie : Le télétravail permet une meilleure flexibilité, une réduction du stress lié aux déplacements et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle.
Attractivité du territoire : Un réseau numérique performant et des espaces de travail modernes peuvent attirer de nouveaux résidents et travailleurs, renforçant ainsi l'attractivité du territoire.

Objectifs

- Créer et aménager des espaces de coworking ;
- Sensibiliser et former au télétravail ;
- Améliorer la résilience numérique du territoire.

Benefices attendus

- Réduction des déplacements quotidiens ;
- Dynamisation économique locale ;
- Attractivité et rétention de la population.

Pilotage de l'action

T2L

Public cible

Acteurs et habitants du territoire

Indicateurs de suivi et d'evaluation

- Nombre d'espaces de coworking créés ou aménagés ;
- Taux d'occupation des espaces de coworking .

Acteurs / partenaires

ADEME
Région Grand Est / Département/ Communes
VESCO France (Data center site KAISER)

Evaluation des impacts

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	10% ETP		

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

Budget previsionnel et financement

Echeance

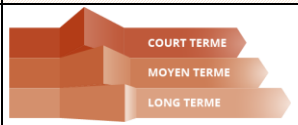

☐
☐
☒

Orientation 1	Améliorer la qualité de vie des habitants et rendre le territoire attractif	Niveau de priorité	1	2	3

n°08 Développer la prévention et le recyclage des déchets

DESCRIPTION/CONTEXTE/ENJEUX

La gestion des déchets représente un enjeu majeur pour les collectivités, tant en termes d'impact environnemental que de coûts économiques. La réduction des déchets à la source et l'amélioration des pratiques de recyclage sont des priorités pour atteindre les objectifs de transition écologique. Avec une population de plus en plus sensibilisée aux enjeux environnementaux, il est important de proposer des solutions concrètes pour prévenir et recycler les déchets de manière efficace.

Réduction des déchets : Limiter la production de déchets en favorisant la consommation responsable et la réutilisation.
Valorisation des ressources : Accroître les taux de recyclage pour maximiser la récupération de matériaux et limiter le recours à l'incinération ou à l'enfouissement.
Sensibilisation et responsabilisation : Impliquer les citoyens et les entreprises dans une démarche de gestion des déchets plus durable et écoresponsable.

OBJECTIFS

- Promouvoir la réduction des déchets à la source ;
- Renforcer le tri et le recyclage des déchets ;
- Soutenir l'économie circulaire et la réutilisation.

BENEFICES ATTENDUS

- Réduction de la quantité de déchets produits ;
- Amélioration des taux de recyclage ;
- Économie des ressources naturelles.

PILOTAGE DE L'ACTION

T2L

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Quantité totale de déchets produits par habitant ;
- Nombre de points de collecte et infrastructures de tri ;
- Taux de participation aux initiatives de sensibilisation.

PUBLIC CIBLE

Acteurs et habitants du territoire

ACTEURS / PARTENAIRES

ADEME/ SMTOM
Région Grand Est / Département/ Communes
Véolia (DSP)

EVALUATION DES IMPACTS

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	1 ETP		

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENT

ECHEANCE

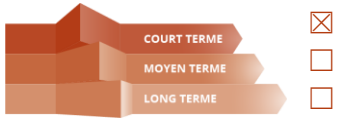

☒ COURT TERME
☐ MOYEN TERME
☐ LONG TERME

Orientation 2	Dynamiser l'activité économique du territoire par la transition écologique et énergétique	Niveau de priorité	1	2	3

n°01 Poursuivre et amplifier la production d'EnR&R locales

Description/Contexte/Enjeux

La transition vers des énergies renouvelables est une priorité. En effet, la dépendance aux énergies fossiles engendre des émissions importantes de gaz à effet de serre et rend les territoires vulnérables aux fluctuations des prix de l'énergie. T2L dispose de gisements d'EnR&R. En amplifiant la production d'énergie renouvelable, la collectivité peut contribuer activement à la transition énergétique, réduire ainsi ses émissions et assurer un approvisionnement énergétique plus résilient.

Réduction des émissions de CO_2 : En augmentant la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique local, on contribue significativement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Sécurité et autonomie énergétique : Produire localement des énergies renouvelables diminue la dépendance aux importations d'énergie et accroît la résilience face aux crises énergétiques.

Dynamisation de l'économie locale : Le développement des EnR&R génère des emplois et stimule l'économie locale par l'implantation de nouvelles installations et la mobilisation de ressources locales.

Objectifs

- Accroître la capacité installée des EnR&R ;
- Promouvoir la récupération d'énergie ;
- Favoriser l'implication des acteurs locaux ;
- Soutenir l'innovation.

Pilotage de l'action

T2L

Public cible

Acteurs et habitants du territoire

Acteurs / partenaires

ENEDIS/ GRDF
Région Grand Est / Département/ Communes
Agriculteurs

Bénéfices attendus

- Réduction des émissions de GES ;
- Autonomie énergétique renforcée ;
- Création d'emplois locaux ;
- Dynamisation de l'économie circulaire.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Capacité totale installée d'EnR&R (en MW) ;
- Part des EnR&R dans le mix énergétique local ;
- Nombre d'acteurs locaux impliqués dans les projets EnR&R.

Evaluation des impacts

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	1/2 ETP		

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

Budget previsionnel et financement

Echeance

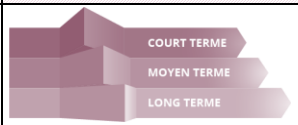

☒ COURT TERME
☐ MOYEN TERME
☐ LONG TERME

Orientation 2	Dynamiser l'activité économique du territoire par la transition écologique et énergétique	Niveau de	1	2	3

		PRIORITE			

n°02 Organiser le développement et la transition des réseaux de distribution énergétique

Description/Contexte/Enjeux

La transition énergétique impose une réorganisation des réseaux de distribution, afin de gérer une production décentralisée et intermittente d'énergies renouvelables. Ces défis nécessitent une planification stratégique et des infrastructures adaptées pour sécuriser l'approvisionnement énergétique tout en limitant l'impact environnemental.

Intégration des énergies renouvelables : Adapter les réseaux pour permettre l'injection d'énergie renouvelable produite localement et assurer la stabilité du système énergétique.
Sécurité d'approvisionnement : Renforcer la résilience du réseau pour éviter les coupures d'approvisionnement et s'adapter aux aléas climatiques et aux pics de consommation.
Efficacité énergétique et réduction des pertes : Moderniser les réseaux pour limiter les pertes et favoriser une distribution efficace et intelligente de l'énergie.

Objectifs

- Développer les réseaux de chaleur renouvelable ;
- Améliorer la résilience des réseaux et faciliter l'intégration des EnR&R.

Benefices attendus

- Sécurité et stabilité de l'approvisionnement énergétique ;
- Dynamisation de l'économie locale ;
- Réduction de l'empreinte carbone du réseau.

Pilotage de l'action

T2L

Indicateurs de suivi et d'evaluation

- Capacité d'injection des EnR dans le réseau ;
- Longueur des réseaux de chaleur renouvelable créés ou étendus ;
- Nombre de points de recharge pour véhicules électriques installés

Public cible

Acteurs et habitants du territoire
Partenaires

Evaluation des impacts

Acteurs / partenaires

ENEDIS/GRDF
Région Grand Est / Département/ Communes

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	1/8 ETP		

Budget previsionnel et financement

Echeance

COURT TERME ☐
MOYEN TERME ☐
LONG TERME ☒

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

Orientation 2	**Dynamiser l'activité économique du territoire par la transition écologique et énergétique**	NIVEAU DE PRIORITE	1	2	3

n°03 Mobiliser les toitures et parkings pour l'installation de panneaux solaire

Description/Contexte/Enjeux

Le potentiel solaire des surfaces disponibles sur les toitures et les parkings est souvent sous-exploité, malgré les enjeux actuels de transition énergétique. Les toitures et les parkings représentent des espaces idéaux pour la production d'énergie solaire, car ils sont bien exposés et ne nécessitent pas d'artificialisation supplémentaire des sols. En mobilisant ces surfaces, le territoire peut augmenter sa production d'énergie propre et contribuer à ses objectifs de neutralité carbone.

Augmentation de la production solaire : Utiliser les surfaces disponibles pour accroître la production d'énergie solaire et réduire la dépendance aux énergies fossiles.

Valorisation des espaces inutilisés : Exploiter les toitures et parkings pour créer de la valeur et produire de l'énergie sans consommer de nouveaux espaces naturels.

Réduction de l'empreinte carbone : Produire localement de l'électricité propre contribue à diminuer les émissions de CO_2 liées aux importations d'énergie.

Objectifs

- Identifier et mobiliser les surfaces propices au développement des panneaux solaires ;
- Développer l'autoconsommation collective ;
- Sensibiliser et inciter les acteurs locaux.

Pilotage de l'action

T2L

Public cible

Elus des communes
Acteurs et habitants du territoire
Partenaires

Acteurs / partenaires

GECLER/ Les générateurs
Région Grand Est / Département/ Communes

Budget previsionnel et financement

Echeance

- ☒ COURT TERME
- ☐ MOYEN TERME
- ☐ LONG TERME

Benefices attendus

- Augmentation de la production d'énergie solaire ;
- Économies d'énergie pour les usagers ;
- Autonomie énergétique renforcée.

Indicateurs de suivi et d'evaluation

- Nombre de toitures et parkings équipés de panneaux solaires ;
- Nombre de projets d'autoconsommation collective.

Evaluation des impacts

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	1/2 ETP		

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

Orientation 2	**Dynamiser l'activité économique du territoire par la transition écologique et énergétique**	Niveau de priorite	1	2	3

n°04 Accompagner les acteurs économiques vers la transition énergétique

Description/Contexte/Enjeux

Les entreprises du territoire font face à des coûts énergétiques croissants et à des réglementations de plus en plus strictes en matière d'environnement. La transition énergétique constitue donc un enjeu stratégique pour leur compétitivité et leur résilience. Cependant, nombre d'entre elles, en particulier les PME, manquent de ressources ou de connaissances pour réaliser cette transition seule. En les accompagnant, T2L peut encourager des pratiques économiques plus responsables tout en renforçant l'économie locale.

Réduction de l'empreinte carbone : Aider les entreprises à réduire leurs émissions de GES pour contribuer aux objectifs climatiques du territoire.
Diminution des coûts énergétiques : Améliorer l'efficacité énergétique des acteurs économiques pour diminuer leurs dépenses en énergie et accroître leur compétitivité.
Sensibilisation et engagement des entreprises : Favoriser une prise de conscience et un engagement des acteurs économiques dans la transition énergétique.

Objectifs

- Soutenir les projets d'investissement dans les énergies renouvelables des entreprises ;
- Offrir des formations et conseils pratiques ;
- Créer un réseau d'acteurs engagés.

Pilotage de l'action

T2L

Public cible

Acteurs du territoire
Partenaires

Acteurs / partenaires

CCI
Région Grand Est

Bénéfices attendus

- Réduction des consommations et des coûts énergétiques des entreprises ;
- Amélioration de la compétitivité et de la résilience ;
- Renforcement de l'attractivité du territoire.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Taux de participation aux formations et ateliers ;
- Réduction des consommations et des émissions GES des entreprises.

Evaluation des impacts

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	1/8 ETP		

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

Budget previsionnel et financement

Echeance

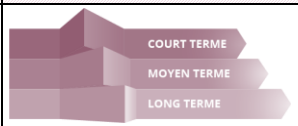

☐ ☐ ☒

Orientation 2	Dynamiser l'activité économique du territoire par la transition écologique et énergétique	Niveau de priorité	1	2	3

n°05 Créer des synergies locales en mettant en relation les acteurs économiques du territoire

Description/Contexte/Enjeux

La collaboration d'acteurs économiques est un levier pour la compétitivité territoriale. En effet, les acteurs locaux cherchent à optimiser leurs ressources, réduire leurs coûts en adoptant des pratiques plus durables. Cependant, les opportunités de collaboration peuvent être limitées par un manque de connaissance ou par l'absence de réseaux facilitant les échanges. En mettant en place ce type de dispositif, T2L peut encourager l'émergence de synergies locales.

Optimisation des ressources : La mutualisation permet de réduire les coûts pour chaque acteur et d'optimiser l'utilisation des ressources locales.
Réduction des impacts environnementaux : La création de synergies locales permet de créer de l'économie circulaire via des échanges de matières et circuits courts.
Renforcement de la résilience économique : En facilitant les collaborations locales, on crée un réseau économique solide et diversifié qui est mieux préparé aux changements et aux crises.

Objectifs

- Créer un annuaire des acteurs économiques du territoire ;
- Organiser des rencontres et événements de réseautage ;
- Faciliter les projets de mutualisation.

Benefices attendus

- Optimisation des ressources et des coûts pour les entreprises locales ;
- Renforcement de la cohésion économique locale ;
- Amélioration de l'attractivité du territoire.

Pilotage de l'action

T2L

Indicateurs de suivi et d'evaluation

- Nombre d'acteurs économiques répertoriés dans l'annuaire local ;
- Nombre de rencontres organisés.

Public cible

Acteurs du territoire
Partenaires

Evaluation des impacts

Acteurs / partenaires

CCI
Région Grand Est

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	1/8 ETP		

Budget previsionnel et financement

Echeance

COURT TERME ☐
MOYEN TERME ☐
LONG TERME ☒

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

Orientation 2	**Dynamiser l'activité économique du territoire par la transition écologique et énergétique**	Niveau de priorite	1	**2**	3

n°06 Encourager les pratiques agricoles limitant les impacts environnementaux et énergétiques

Description/Contexte/Enjeux

Le secteur agricole est à la fois essentiel pour l'alimentation et un contributeur important aux émissions de GES. La transition vers des pratiques agricoles durables répond aux enjeux climatiques et à la préservation des ressources naturelles. Cependant, les agriculteurs peuvent avoir besoin de soutien technique, financier et de sensibilisation pour adopter ces pratiques. T2L peut promouvoir une agriculture résiliente, limiter l'impact environnemental et répondre aux attentes sociétales pour une alimentation plus responsable.

Réduction des émissions de GES : Limiter les émissions liées aux engrais chimiques, aux énergies fossiles et aux pratiques intensives.
Préservation de la biodiversité et des sols : Promouvoir des méthodes qui préservent la biodiversité, maintiennent la fertilité des sols et évitent leur érosion.
Gestion durable de l'eau : Réduire l'usage de l'eau dans l'agriculture et protéger les ressources en eau contre la pollution.

Objectifs

- Encourager la réduction des intrants chimiques et des énergies fossiles ;
- Soutenir les projets de transition agroécologiques ;
- Développer des réseaux d'échange entre agriculteurs.

Pilotage de l'action

T2L

Public cible

Acteurs du territoire

Acteurs / partenaires

DRAFF/ Chambre d'Agriculture
Région Grand Est / Département/ Communes

Bénéfices attendus

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- Préservation des ressources naturelles ;
- Amélioration de la résilience des exploitations.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'exploitations ayant adopté des pratiques durables ;
- Surface agricole engagée en agriculture biologique ou agroécologiques .

Evaluation des impacts

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	1/2 ETP		

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

Budget previsionnel et financement

Articulation avec le PAT

Echeance

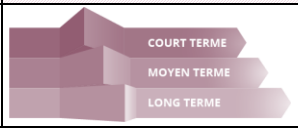

☐
☒
☐

Orientation 2	**Dynamiser l'activité économique du territoire par la transition écologique et énergétique**	Niveau de priorité	1	2	3

n°07 Promouvoir et favoriser les circuits agro-alimentaire locaux et responsables (« du producteur au consommateur »)

Description/Contexte/Enjeux

La consommation locale et en circuit-court répondent aux attentes croissantes des habitants pour une alimentation plus responsable et plus saine. En réduisant les intermédiaires entre le producteur et le consommateur, les circuits courts contribuent à réduire les émissions de GES, à limiter les emballages et à garantir une meilleure traçabilité des produits. Ils offrent aux producteurs locaux une juste rémunération et stimulent l'économie du territoire en maintenant des emplois dans l'agriculture.

Réduction de l'empreinte carbone : Réduire les distances de transport des produits alimentaires et les emballages pour limiter les émissions de GES.
Promotion d'une alimentation saine et de qualité : Faciliter l'accès des consommateurs à des produits frais, locaux, de saison et, si possible, issus de pratiques respectueuses de l'environnement.
Éducation et sensibilisation : Sensibiliser à l'importance de la consommation locale pour l'environnement et la santé.

Objectifs

- Développer des marchés et points de vente locaux ;
- Favoriser les partenariats avec la restauration collective et commerciale ;
- Sensibiliser les habitants.

Pilotage de l'action

T2L

Public cible

Acteurs et habitants du territoire
Partenaires

Acteurs / partenaires

DRAFF/ Chambre d'Agriculture
Région Grand Est / Département/ Communes

Budget previsionnel et financement

Articulation avec le Plan Alimentaire Territorial

Echeance

COURT TERME ☒
MOYEN TERME ☐
LONG TERME ☐

Benefices attendus

- Amélioration de la résilience alimentaire ;
- Soutien économique aux agriculteurs locaux ;
- Promotion d'une alimentation plus saine.

Indicateurs de suivi et d'evaluation

- Nombre de marchés de producteurs et points de vente directe ;
- Quantité de produits locaux consommés dans la restauration collective.

Evaluation des impacts

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	1 ETP		

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

Orientation 2	**Dynamiser l'activité économique du territoire par la transition écologique et énergétique**	Niveau de priorite	1	2	3

n°08 Contribuer à la structuration de filières économiques notamment dans la rénovation et les matériaux biosourcés

Description/Contexte/Enjeux

Le secteur de la construction est consommateur de ressources et un émetteur de GES. La rénovation énergétique des bâtiments, couplée à l'utilisation de matériaux durables, est une priorité pour la transition écologique. Cependant, les filières de matériaux biosourcés sont encore peu développées, malgré leur fort potentiel environnemental et économique. En structurant et en soutenant ces filières, T2L peut à la fois répondre à la demande croissante en rénovation durable et créer des opportunités économiques locales.

Dynamisation de l'économie locale : Créer et renforcer des filières locales qui valorisent les ressources naturelles du territoire.
Renforcement de la résilience : Développer des filières locales permet de limiter la dépendance aux matériaux importés et de stabiliser les coûts.
Développement des compétences : Former les professionnels du bâtiment aux techniques de rénovation et à l'utilisation de matériaux biosourcés.

Objectifs

- Soutenir la création de filières locales de matériaux biosourcés ;
- Encourager l'innovation dans la rénovation durable ;
- Développer les compétences professionnelles.

Benefices attendus

- Création d'emplois locaux et dynamisation économique ;
- Amélioration de la qualité et de la durabilité des bâtiments ;
- Valorisation des ressources naturelles locales.

Pilotage de l'action

T2L

Indicateurs de suivi et d'evaluation

- Surface de bâtiments rénovés avec des matériaux biosourcés ;
- Nombre de formations et de professionnels formés.

Public cible

Acteurs et habitants du territoire
Partenaires

Evaluation des impacts

Acteurs / partenaires

Région Grand Est / Département/ Communes

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	XX ETP		

Budget previsionnel et financement

Echeance

COURT TERME ☐
MOYEN TERME ☐
LONG TERME ☒

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui		
	Oui		

Orientation 2	Dynamiser l'activité économique du territoire par la transition écologique et énergétique	Niveau de priorite	1	2	3

n°09 Améliorer l'offre de services de proximité à destination des habitants

Description/Contexte/Enjeux

Les habitants font face à une réduction ou à une absence de services de proximité, ce qui engendre une dépendance accrue à la voiture et parfois un isolement. Les services de proximité sont essentiels pour maintenir l'attractivité des territoires, favoriser le lien social et répondre aux besoins de tous, y compris des populations vulnérables. En améliorant l'accès aux services, T2L peut contribuer à un territoire plus inclusif et résilient.

Amélioration de la qualité de vie : Faciliter l'accès aux services de base améliore le bien-être des habitants et renforce l'attractivité des territoires.
Renforcement de la cohésion sociale : Les services de proximité sont des lieux de rencontre et d'échange qui favorisent le lien social.
Dynamisation de l'économie locale : Une offre de services de proximité favorise l'emploi et soutient les entreprises locales.

Objectifs

- Renforcer les services de santé et de soins ;
- Faciliter l'accès aux services culturels et éducatifs ;
- Encourager la création de commerces de proximité.

Benefices attendus

- Réduction des déplacements en voiture ;
- Amélioration de la qualité de vie ;
- Soutien à l'économie locale ;
- Renforcement du lien social.

Pilotage de l'action

T2L

Indicateurs de suivi et d'evaluation

- Taux d'accès aux services santé, culturels et éducatifs ;
- Nombre de commerces de proximité créés ou soutenus .

Public cible

Habitants du territoire

Evaluation des impacts

Acteurs / partenaires

Maison France Service/ Maison de Santé
Boutique éphémère

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	1/2 ETP		

Budget previsionnel et financement

Echeance

COURT TERME ☐
MOYEN TERME ☒
LONG TERME ☐

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

Orientation 3	**Préserver nos richesses environnementales pour s'adapter au changement climatique**	Niveau de priorité	1	2	3

n°01 Mettre en place une stratégie d'aménagement durable du territoire et économe en foncier

Description/contexte/enjeux

En France, le Zéro Artificialisation Nette, exigent des collectivités une réduction de leur consommation foncière. Une approche d'aménagement durable, centrée sur la gestion rationnelle des sols, permet de répondre aux besoins de développement tout en limitant l'impact environnemental et en soutenant l'économie locale.

Préservation des terres agricoles et des espaces naturels : Limiter l'extension urbaine pour préserver les sols fertiles, la biodiversité, et les écosystèmes.
Réduction de l'artificialisation des sols : Limiter la consommation foncière en favorisant la réhabilitation des friches et en optimisant les espaces urbains existants.
Amélioration de la résilience climatique : Préserver les espaces verts et les zones naturelles pour absorber les eaux de pluie et réduire les îlots de chaleur.
Qualité de vie et cohésion sociale : Assurer un cadre de vie agréable en conservant des espaces verts et en favorisant un développement harmonieux des zones urbaines.

Objectifs

- Promouvoir la densification urbaine raisonnée ;
- Encourager la réhabilitation des friches urbaines ;
- Mettre en place des outils de planification économe en foncier.

Benefices attendus

- Réduction de la consommation de foncier ;
- Préservation des ressources et de la biodiversité ;
- Amélioration de la résilience climatique ;
- Renforcement de l'attractivité et de la qualité de vie.

Pilotage de l'action

T2L

Indicateurs de suivi et d'evaluation

- Taux d'espaces verts par habitant ;
- Nombre de friches réhabilitées ;
- Superficie de foncier préservée.

Public cible

Elus des communes et de T2L
Acteurs et habitants du territoire

Evaluation des impacts

Acteurs / partenaires

AGAPE
Région Grand Est / Département/ Communes

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	1 ETP		

Budget previsionnel et financement

Echeance

COURT TERME ☐
MOYEN TERME ☐
LONG TERME ☒

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

Orientation 3	**Préserver nos richesses environnementales pour s'adapter au changement climatique**	Niveau de	1	2	3

		PRIORITE			

n°02 Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques

DESCRIPTION/CONTEXTE/ENJEUX

Les ressources en eau sont de plus en plus menacées par le changement climatique, l'urbanisation, l'agriculture intensive et la pollution. La préservation de l'eau et des milieux aquatiques est essentielle pour assurer un approvisionnement durable en eau potable, protéger les habitats naturels, et maintenir les services écosystémiques essentiels. Face à ces enjeux, T2L doit mettre en place des mesures de gestion intégrée des ressources en eau pour préserver cette ressource vitale.

Assurer la qualité de l'eau : Réduire les sources de pollution pour protéger la qualité de l'eau, tant pour la consommation humaine que pour les écosystèmes.
Préserver les milieux aquatiques et la biodiversité : Protéger les habitats aquatiques et les espèces qui en dépendent.
Gestion durable de la ressource en eau : Adapter les pratiques pour garantir une utilisation économe et efficace de l'eau face aux pressions croissantes.
Adaptation au changement climatique : Réduire les vulnérabilités face aux sécheresses, aux inondations et aux variations de débit des cours d'eau.

OBJECTIFS

- Réduire les pollutions diffuses et ponctuelles ;
- Améliorer la gestion qualitative et quantitative de l'eau ;
- Restaurer les milieux aquatiques dégradés .

BENEFICES ATTENDUS

- Amélioration de la qualité de l'eau ;
- Préservation et restauration de la biodiversité aquatique ;
- Renforcement de la résilience aux sécheresses et inondations.

PILOTAGE DE L'ACTION

T2L

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Qualité et quantité de l'eau ;
- Superficie de milieux aquatiques restaurés ;
- Nombre d'actions de sensibilisation et taux de participation.

PUBLIC CIBLE

Elus des communes et de T2L
Acteurs et habitants du territoire

EVALUATION DES IMPACTS

ACTEURS / PARTENAIRES

AERM/ SIAC/ SIEP/ AGAPE
Région Grand Est / Département/ Communes

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	1/2 ETP		

BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENT

ECHEANCE

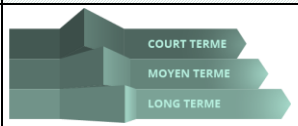

☐
☒
☐

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

Orientation 3	**Préserver nos richesses environnementales pour s'adapter au changement climatique**	NIVEAU DE PRIORITE	1	2	3

n°03 Conserver et valoriser la biodiversité

DESCRIPTION/CONTEXTE/ENJEUX

La biodiversité est en déclin en raison des activités humaines. La préservation des habitats naturels et des espèces locales est cruciale pour maintenir les équilibres écologiques et offrir aux habitants un cadre de vie sain et agréable. Cette action répond aux objectifs en matière de protection de la biodiversité. Elle vise aussi à renforcer l'attractivité du territoire en valorisant ses atouts naturels.

Protection des habitats naturels : Préserver les zones sensibles et les écosystèmes clés pour limiter la fragmentation des habitats.
Maintien des services écosystémiques : Protéger les espèces et les milieux naturels qui fournissent des services essentiels (pollinisation, régulation des eaux, amélioration de la qualité de l'air).
Sensibilisation et implication des citoyens : Encourager les habitants à participer à la conservation de la biodiversité et à adopter des comportements respectueux de l'environnement.
Adaptation au changement climatique : Renforcer les écosystèmes pour qu'ils puissent mieux s'adapter aux impacts du changement climatique.

OBJECTIFS

- Restaurer les milieux naturels dégradés ;
- Favoriser la biodiversité dans les zones agricoles et urbaines ;
- Sensibiliser et mobiliser les habitants.

BENEFICES ATTENDUS

- Préservation de la diversité biologique ;
- Amélioration des services écosystémiques ;
- Renforcement de la résilience face au changement climatique ;
- Attractivité du territoire et qualité de vie.

PILOTAGE DE L'ACTION

T2L

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Taux de participation citoyenne aux actions de préservation ;
- Nombre d'actions de sensibilisation et d'ateliers organisés.

PUBLIC CIBLE

Elus des communes et de T2L
Acteurs et habitants du territoire
Partenaires

EVALUATION DES IMPACTS

ACTEURS / PARTENAIRES

CENL/ AGAPE
Région Grand Est / Département/ Communes

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	1/2 ETP		

BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENT

ECHEANCE

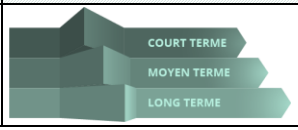

☒ COURT TERME
☐ MOYEN TERME
☐ LONG TERME

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

Orientation 3	**Préserver nos richesses environnementales pour s'adapter au changement climatique**	NIVEAU DE PRIORITE	1	2	3

n°04 Gérer durablement les espaces naturels, notamment la forêt

DESCRIPTION/CONTEXTE/ENJEUX

Les espaces naturels, et en particulier les forêts, jouent un rôle crucial pour la biodiversité, le stockage du carbone, la régulation de l'eau et la qualité de l'air. Cependant, ces milieux sont confrontés à des pressions croissantes : exploitation intensive, changement climatique, risques d'incendies et inondations. Une gestion durable est nécessaire pour protéger ces espaces et pour garantir leur pérennité. Cette gestion s'inscrit dans les objectifs de développement durable et de transition écologique du territoire de T2L.

Préservation de la biodiversité : Maintenir des habitats diversifiés pour protéger la faune et la flore locales.
Stockage de carbone et régulation du climat : Les forêts absorbent le CO_2 et contribuent à la lutte contre le changement climatique.
Protection des ressources en eau : Les écosystèmes forestiers jouent un rôle dans la régulation du cycle de l'eau et la protection des nappes phréatiques.
Prévention des risques : La gestion durable des forêts réduit les risques d'incendies et d'érosion des sols.

OBJECTIFS

- Mettre en place des pratiques de gestion forestière durable ;
- Restaurer les milieux forestiers dégradés ;
- Prévenir les risques naturels.

BENEFICES ATTENDUS

- Préservation des services écosystémiques ;
- Stockage de carbone accru ;
- Protection de la biodiversité ;
- Amélioration de la qualité de vie et de l'ai.

PILOTAGE DE L'ACTION

T2L

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Nombre de plans de gestion forestière durable élaborés ;
- Taux de régénération naturelle et de reboisement ;
- Superficie des forêts et espaces naturels gérés durablement.

PUBLIC CIBLE

Elus des communes et de T2L
Acteurs et habitants du territoire
Partenaires

EVALUATION DES IMPACTS

ACTEURS / PARTENAIRES

ONF/ AGAPE
Région Grand Est / Département/ Communes

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	1/2 ETP		

BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENT

ECHEANCE

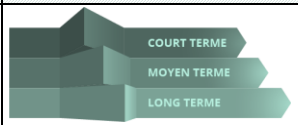

☒ COURT TERME
☐ MOYEN TERME
☐ LONG TERME

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

Orientation 3	**Préserver nos richesses environnementales pour s'adapter au changement climatique**	NIVEAU DE PRIORITE	1	2	3

n°05 Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air du territoire

DESCRIPTION/CONTEXTE/ENJEUX

La qualité de l'air est un enjeu de santé publique et environnemental majeur. La pollution de l'air, causée par les émissions de particules fines, de dioxyde d'azote, d'ozone et de composés organiques volatils, a des effets néfastes sur la santé respiratoire et cardiovasculaire des habitants, ainsi que sur les écosystèmes. T2L, en mettant en place des actions ciblées, peut contribuer activement à réduire la pollution atmosphérique et les attentes des citoyens pour un environnement plus sain.

Santé publique : Limiter les risques sanitaires liés à la pollution de l'air, notamment les maladies respiratoires et cardiovasculaires.
Protection de l'environnement : Réduire les impacts de la pollution de l'air sur les écosystèmes, la végétation et les sols.
Adaptation au changement climatique : Certaines actions de réduction de la pollution de l'air (comme la promotion des mobilités douces) contribuent également à atténuer les émissions de gaz à effet de serre.
Amélioration de la qualité de vie : Un air plus pur améliore le bien-être et le confort de vie des habitants.

OBJECTIFS

- Réduire les émissions liées aux transports ;
- Limiter les émissions du chauffage résidentiel ;
- Encourager les pratiques agricoles responsables ;
- Surveiller et sensibiliser.

BENEFICES ATTENDUS

- Amélioration de la santé publique ;
- Protection des écosystèmes ;
- Réduction des coûts de santé ;
- Renforcement de l'attractivité du territoire.

PILOTAGE DE L'ACTION

T2L

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Niveau moyen des polluants atmosphériques ;
- Nombre d'installations de surveillance de la qualité de l'air ;
- Nombre de foyers ayant changé leur système de chauffage.

PUBLIC CIBLE

Elus des communes et de T2L
Acteurs et habitants du territoire
Partenaires

EVALUATION DES IMPACTS

ACTEURS / PARTENAIRES

ATMO GRAND EST
Région Grand Est / Département/ Communes

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	10% ETP		

BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENT

ECHEANCE

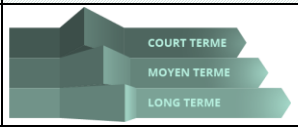

☒ COURT TERME
☐ MOYEN TERME
☐ LONG TERME

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		

Orientation 3	**Préserver nos richesses environnementales pour s'adapter au changement climatique**	NIVEAU DE PRIORITE	1	2	3

n°06 Se préparer au climat de demain et bâtir la résilience du territoire

DESCRIPTION/CONTEXTE/ENJEUX

Les projections climatiques montrent une augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements extrêmes, avec des conséquences directes sur la santé, l'économie, et l'environnement du territoire. Le changement climatique nécessite une adaptation pour protéger les populations, les infrastructures, et les écosystèmes. En mettant en œuvre des actions de résilience climatique, T2L peut réduire les vulnérabilités et renforcer sa capacité à faire face aux chocs et stress climatiques.

Protection des populations et de la santé publique : Réduire les risques pour la santé liée aux canicules, à la pollution de l'air, et aux événements climatiques extrêmes.

Adaptation des infrastructures et des bâtiments : Anticiper les impacts du changement climatique pour adapter les infrastructures de transport, d'énergie, et d'habitat.

Soutien aux secteurs économiques locaux : Renforcer la résilience des secteurs agricoles, industriels et touristiques face aux risques climatiques.

OBJECTIFS

- Mettre en place un plan de gestion des risques climatiques ;
- Aménager des infrastructures résilientes ;
- Sensibiliser et former la population.

BENEFICES ATTENDUS

- Réduction des vulnérabilités du territoire ;
- Préservation de la santé publique ;
- Maintien de la biodiversité et des services écosystémiques.

PILOTAGE DE L'ACTION

T2L

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Nombre d'actions d'adaptation mise en place ;
- Superficie d'infrastructures et d'espaces verts résilients créés ou rénovés ;
- Nombre de citoyens sensibilisés et formés .

PUBLIC CIBLE

Elus des communes et de T2L
Acteurs et habitants du territoire
Partenaires

EVALUATION DES IMPACTS

ACTEURS / PARTENAIRES

AERM/ ADEME
Région Grand Est / Département/ Communes

Financiers	Moyens humains	Réduction de consommation d'énergie	Production EnR
€ € €	1/2 ETP		

BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENT

ECHEANCE

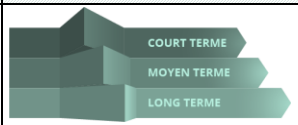

☐
☒
☐

Réduction GES	Atténuation Adaptation	Diminution des polluants atmosphériques	Biodiversité/ Ressources
	Oui Oui		